

1 de 2 exemplaires à conserver par la BnB. I. A. A. S

SOCIÉTÉ  
D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE  
DE SENLIS

(RECONNUE ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE EN 1877)

63<sup>e</sup> Volume

COMPTES RENDUS  
ET  
MÉMOIRES

ANNÉE 1954





Société d'Histoire et  
d'Archéologie de Senlis

137M

CB : 7402



SHAS



0 000000 074025

BULLETIN ANNUEL

DE LA

**Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis**

(Ancien Comité Archéologique)

FONDÉE EN 1862

Reconnue d'utilité publique en 1877

Siège social : 10, rue du Haubergier, à SENLIS

ANNÉE 1954



Bureau : *Président* : D<sup>r</sup> R. Bénard ;  
*Vice-Présidents* : Chanoine Dupuis, D<sup>r</sup> Dautheuil ;  
*Secrétaire général* :  
*Secrétaires* : Abbé Lemonnier, Mlle Dugas ;  
*Trésorier* : W. Marot. — *Conservateur* : D<sup>r</sup> Dautheuil.

La société se réunit le deuxième dimanche de chaque mois (sauf en Août et Septembre), à 14 h. 30, dans une salle de l'Hôtel de Ville.

Toute la correspondance doit être adressée au Siège social. Les cotisations doivent être envoyées à M. W. Marot, trésorier, 11, rue de Beauvais, à Senlis. C. C. P. 700-90.



---

*Séance du 14 Février 1954*

*Admissions* : Mlle J. Lefèvre, institutrice à Raray ;  
Le Docteur Franzini, médecin à Vineuil-St-Firmin.

*Séance du 14 Décembre 1954*

*Admission* : M. de Broglie Raoul, conservateur adjoint du Domaine  
de Chantilly.

---

## AVIS AUX SOCIÉTAIRES

Les Sociétaires qui ne l'ont pas encore fait sont priés d'acquitter leurs cotisations échues. Ils peuvent acquitter dès maintenant leur cotisation pour 1955 (50 francs pour la cotisation simple, 250 francs pour la cotisation avec abonnement au Bulletin) entre les mains de M. W. Marot, trésorier, 11, rue de Beauvais, à Senlis, C.C.P. Paris 700-90.

---

Séance du 10 janvier 1954

**LA CHARITE DE SENLIS, MAISON DE FORCE  
LES EVASIONS DES PRISONNIERS AU XVIII<sup>e</sup> SIECLE**

par le Docteur René Bénard

Depuis la remarquable thèse de médecine de Mme le docteur Bonnefous-Sérieux sur la « Charité de Senlis », thèse qu'elle est venue exposer elle-même à la Société il y a une quinzaine d'années, il reste bien peu de choses à glaner, car son travail si documenté et si consciencieux en fait une œuvre définitive. Toutefois, les Archives de la Bastille contiennent des détails assez précis sur les moyens utilisés par les prisonniers pour parvenir à leur but à tous : l'évasion. On sait que l'Hôpital de la Charité fut fondé par un prêtre de Senlis, Jacques Jolly, régent au Collège de Navarre (1576-1652). A cette intention il légua toute sa fortune aux Religieux de St-Jean de Dieu, de Paris.

C'est en 1670 que fut bénie la chapelle et ouvert l'hôpital. Celui-ci comprenait, outre des salles de malades, des bâtiments destinés à recevoir les prisonniers envoyés là par lettres de cachet, les uns condamnés de droit commun, logés à la Grande Force, les autres en correction paternelle ou atteints de troubles mentaux, logés dans les bâtiments de demi-liberté.

Les bâtiments de la Grande-Force étaient situés le long de la rue des Vignes et de la rue de la Poterne ; ils correspondent à la prison actuelle.

Les évasions semblent avoir été assez fréquentes ; Mme le docteur Bonnefous-Sérieux n'en a relevé que vingt entre 1729 et 1789, mais elle estime qu'il dut y en avoir bien davantage ; ces évasions sont rarement individuelles, le plus souvent trois prisonniers partent ensemble.

Pour prévenir les évasions, on fouille les prisonniers à leur entrée, on leur fait revêtir un costume spécial, on fouille à l'improviste les paillasses, on les change fréquemment de chambres. Ces précautions sont assez illusoire.

Une nouvelle évasion de trois prisonniers en 1760 décide la police à rechercher les complices qui certainement favorisent les furtifs : on arrête un ancien domestique de la Charité, jeune garçon fort simplet qui, pendant deux mois, va tenir en haleine les magistrats chargés de l'enquête ; à vrai dire, plus les interrogatoires se multiplient, plus le personnage apparaît complexe dans sa naïveté : c'est une sorte d'ancêtre de Bourvil si parfaitement imbécile que les enquêteurs se demandent parfois s'il ne se joue pas de leur indulgence ; on a l'impression qu'il « sait quelque chose » et ne veut ou n'ose pas le dire de peur de mécontenter quelqu'un ; bien sûr, comme les autres domestiques, il portait des lettres des prisonniers à d'anciens « pensionnaires », libérés et devenus senlisiens d'adoption ; comme les autres, il faisait quelques commissions, achetait des bougies, des plumes, du papier, de l'encre pour les captifs ; et naturellement, comme les autres, il recevait la pièce en échange de ses menus services ; mais c'est tout : il ne sait rien de plus... d'ailleurs, même s'il n'avait pas porté de lettres... quand les prisonniers ne trouvaient pas de messagers à domicile, ils lancaient leurs missives dans la rue... et toujours une âme charitable passait par là pour recueillir la lettre et la porter à destination.

On a trouvé des morceaux de fer dans les paillasses des prisonniers ? pas étonnant ; les appareils de chauffage ont été démontés ; alors chacun a pu ramasser du fer. Et puis, ce n'était pas très difficile de sortir de la Grande-Force ; on prêtait à certains prisonniers la clé du bâtiment de demi-liberté... une fois sorti de la prison... il y avait un mur d'enceinte ; mais il était vieux, ce mur, il croulait ; inutile de le réparer ; on prévoyait l'acquisition du terrain voisin et ce jour-là on achevait de mettre à bas ce mur désormais condamné à disparaître ; ce n'était pas tout... derrière le mur, il y avait le jardin du voisin et ce voisin possédait une grande

échelle fort encombrante ; comme il ne savait où la ranger il la laissait debout contre le mur mitoyen.

Mais comment les prisonniers pouvaient-ils s'entendre avec leurs complices du dehors ? Oh ! c'était bien simple : le perruquier glissait des messages dans son sac à poudre, les confesseurs, pris de pitié, faisaient les commissions de leurs misérables pénitents, qui, peu à peu, se procuraient fers à limer les verrous et acides à les corroder, vêtements civils, et enfin... clé des champs.

Ce que le valet arrêté savait, ce qu'il avait tant hésité à révéler, c'est qu'en somme... tous les geoliers et les familiers de la prison étaient complices, depuis le premier jusqu'au gamin de la rue qui ramassait le billet lancé par la fenêtre et le portait à l'ancien captif devenu patron de l'officine d'évasion.

Avec de telles tolérances, on en vient à se demander non point comment les prisonniers de Senlis parvinrent à recouvrer leur liberté, mais plutôt comment, au bout de quelques mois, il y avait encore des prisonniers dans les bâtiments de la Charité.

---

### Séance du 14 février 1954

#### L'ENIGME DE THIVERNY

par M. P. Durvin

Il y a bien longtemps, les Gaulois et peut-être leurs prédécesseurs installaient sur le plateau dit « de St-Leu-d'Esserent » leur habitat vers lequel montait une voie qui traversait la rivière d'Oise près de l'embouchure du Petit-Thérain, au lieu-dit « le Passe à Cheval » ; c'est ce premier Thiverny qu'un heureux hasard, exploité par le zélés chercheurs, vient de mettre au jour et que chaque campagne de fouilles nous révèle plus passionnant, plus riche en surprises.

A vrai dire, dès 1848, les travaux pour l'établissement du Chemin de Fer du Nord avaient permis de découvrir sur le territoire de St-Leu-d'Esserent une précieuse ceinture en or, actuellement exposée au Cabinet des Médailles, à Paris, et, pendant la guerre de 1914-18, un officier français découvrit au « Petit-Thérain » une sépulture avec quelques monnaies qu'il qualifiait de romaines, hélas, à cette époque on faisait de l'Histoire moderne plus que de l'Histoire ancienne, et la trouvaille passa inaperçue. Puis, en 1923, de nouveaux travaux de la Compagnie du Chemin de Fer du Nord mirent à jour, dans la falaise du plateau de St-Leu-d'Esserent, une grotte sépulcrale néolithique et des substructions de bâtiments antiques, malheureusement abandonnées aux habitants du voisinage qui ne virent là qu'une carrière de superbes pierres mises à leur disposition. Il fallut arriver à 1950 pour que des fouilles méthodiques s'ouvrissent modestement sur le territoire de St-Leu-d'Esserent-Thiverny ; désormais on allait marcher de découverte en découverte.

Après trois ans de fouilles, voici quelles sont les époques surgies du Passé après leur long sommeil dans la terre :

- 1°) une période protohistorique antérieure au IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C. ;
- 2°) une période d'influence hellénistique ;
- 3°) une période d'influence romaine prédominante ;
- 4°) une période gallo-romaine s'étendant jusqu'au IV<sup>e</sup> siècle de notre ère, et divisée elle-même, au moins, en deux sous-périodes.

Grâces soient rendues aux ménagères du temps jadis, à la fois trop brusques et conservatrices ; si elles brisaient beaucoup de vaiselles, ces excellentes femmes emmagasinaient les débris dans leur cuisine ou près de leur maison et c'est ce qui nous fournit une admirable et précieuse collection de poteries de toutes sortes, depuis celles de la fin de l'époque hallstattienne jusqu'à celles des temps mérovingiens, depuis le tesson grossier jusqu'au vase délicat d'une finesse inconnue maintenant.

Du sol jaillissent les témoins des vies passées : outils, styles, épingles à cheveux, débris d'un seau ; ici des hommes, des femmes ont vécu, travaillé, pensé, prié aussi, car la plus belle, la plus mystérieuse des découvertes est celle d'un sanctuaire souterrain qui dut

faire partie d'un riche ensemble architectural. Quel dieu, quelle déesse attira jadis les pèlerins vers Thiverny ? On l'ignore encore, mais à la lumière de fouilles pratiquées en d'autres lieux de France des points s'éclaircissent peu à peu : ces poteries, on en trouve de semblables à Vix, autour du merveilleux tombeau révélé l'année dernière ; cette pierre percée d'un conduit, La même fut découverte dans un sanctuaire de Glanum (St-Rémy-en-Provence) et, là-bas, l'eau jaillissant de la pierre sacrée après plus de deux mille ans de sommeil a donné la clef du mystère : ces salles souterraines étaient des lieux d'ablutions rituelles ; en plusieurs points de Thiverny l'eau dort maintenant sous plusieurs mètres de terre, mais elle est là.

Autour du sanctuaire s'élevaient de somptueux bâtiments construits en grand appareil, comme lui, et décorés de colonnes et de sculptures de style toscan, l'intérieur était orné de riches peintures murales où des fleurs délicates, des motifs gracieux s'étendaient sur une étonnante imitation du marbre le plus fin.

Les témoins de cette antique splendeur surgissent du sol à chaque nouvelle campagne de fouilles ; reste à savoir comment, pourquoi, cet ensemble des ruines de Thiverny ressemble d'une manière troublante à celles de Glanum et présente un caractère hellénistique incontestable... en pleine Gaule Belgique...

Cependant, le temple n'est pas isolé dans le site de Thiverny, à quelque six cents mètres de là, des travaux entrepris dans la falaise de St-Leu ont fait découvrir le village et l'atelier des tailleurs de pierre qui construisirent le sanctuaire ; humbles cabanes groupées autour d'une petite place, foyers sous lesquels reposent les cendres de l'ancêtre ateliers où se voient encore les blocs, les tronçons de colonnes destinés au temple et restés ébauchés ; habitat très ancien, échelonné sur pente et, lui aussi, de type hellénistique

Puis vint la destruction totale du sanctuaire et sur ses ruines s'éleva une nouvelle et très grande demeure (500 m2 de terrain seulement ont été fouillés, il en reste à moins trois fois autant à explorer) sans luxe dont les habitants utilisèrent le sanctuaire souterrain comme fosse à détritiques. Quand cette seconde maison disparut à son tour, les hommes continuèrent à venir se réfugier dans les anfractuosités de la falaise qui avait abrité les édifices successifs

Le village des tailleurs de pierre continua de vivre jusqu'au IV<sup>e</sup> siècle de notre ère ; les artisans fabriquaient alors des sarcophages ; ils y déposaient pieusement leurs morts au bord de la falaise. La pelle mécanique d'une moderne entreprise a récemment troublé le sommeil de ces morts, confiés les uns à des cercueils aujourd'hui disparus, les autres aux tombes de pierre. Autour d'eux gisaient leurs provisions, leurs viatiques et les humbles bijoux, les ustensiles familiers de leur demeure.

Ainsi, sur le territoire de Thiverny St-Leu-d'Esserent, les fouilles ont permis de découvrir :

Une sépulture de l'époque néolithique ;

Un habitat de type hellénistique ;

Des éléments d'architecture de style toscan ;

Une décoration murale caractéristique de la première période pompéienne ;

Des traces d'occupation gallo-romaine jusqu'au IV<sup>e</sup> siècle de notre ère.

Il est impossible de tirer, déjà, une conclusion de cet ensemble de constatations ; cependant, ces découvertes ressemblent tellement à celles de la voie héracléenne qu'il est permis de supposer qu'une voie antique passa jadis à Thiverny. (De même, à Creil, furent trouvées des monnaies carthaginoises ; on ignore malheureusement l'endroit exact de cette découverte) ; peut-être la « route de l'étain » qui passait par la cité des Bellovaques et conduisait les marchands grecs vers la Grande Bretagne.

Peut-être aussi ces premiers jalons dans l'exploration du Passé vont-ils bientôt mener les chercheurs vers une cité perdue, la mystérieuse *Litanobriga* qui s'éleva sur la route de Senlis à Beauvais. Notre terre est un bel album où siècle par siècle s'écrit l'histoire de nos ancêtres ; sachons en tourner les feuillets avec patience et amour, c'est le plus beau des romans... un « roman vécu ».

Séance du 14 mars 1954

**UNE DYNASTIE DE REGISSEURS : LES ANTHEAUME  
(1861 - 1872)**

par Mlle Dugas

Pendant près d'un siècle la famille Antheaume avait travaillé pour s'élever jusqu'à la bourgeoisie et, de laboureurs, les chefs du clan s'étaient haussés jusqu'à la situation toujours enviée de fonctionnaires d'Etat... ou presque, puisqu'ils servaient les Condés, princes du sang royal.

Le 24 mai 1787 est la dernière date heureuse dans la vie de la famille Antheaume ; ce jour-là, le registre paroissial de Chantilly enregistre la naissance et le baptême de Hugues-Achille Antheaume, dernier né de la branche Antheaume dite « de Surval ».

14 juillet 1789 : les Condé quittent Chantilly pour vingt-cinq ans (personne ne s'en doute, quand une guerre sociale ou étrangère commence, on croit toujours qu'elle durera trois mois) ; devenu maire, Antheaume va se débattre au milieu de difficultés sans cesse croissantes ; agent secret du Prince, il lui envoie des recrues pour l'armée des émigrés, le tient au courant des événements et, loyalement, tente de concilier les intérêts de son maître et ceux des Cantiliens ; administrateur de l'hôpital, Antheaume, après avoir vendu la manufacture de porcelaine à l'Anglais Potter, pour 62.142 livres, prête 6.000 livres (environ 1.800.000 francs de notre monnaie actuelle) à l'hôpital que ruine la mise sous séquestre des biens condéens. Il réclame à Condé des secours pour les pauvres de Chantilly car la misère règne dans le pays, ce qui pose un autre problème : comment préserver du pillage le domaine si riche en gibier, en bois, en merveilles d'art ? Pour ces dernières, Antheaume, aidé de l'architecte Leroy, du garçon des appartements, Blampied dit « La Senne » et de quelques braves ouvriers maçons, aménage des cachettes dans sa propre demeure (actuel n° 12 de la rue du Connétable) et dans le château ; il y cache les meubles de Boulé, des bronzes précieux, des tableaux, les collections d'histoire naturelle et une partie des archives.

La précaution n'est pas superflue : dès le 27 juillet 1789, une expédition plus bruyante que dangereuse vient de Paris pour enlever à Chantilly les canons que le Prince y gardait comme trophées de guerre.

La forêt, disputée entre les braconniers et les gardes-chasse qu'un petit détachement militaire est venu renforcer, la forêt est le théâtre d'un drame sanglant, le 4 mars 1791 : un brigadier des chasses, Namur, le maréchal des logis César, sont tués par des braconniers ; M de Bonneval, chef du détachement du régiment de Berry, est grièvement blessé ; peu de temps après, le peintre Perdrix, et l'épicier Hautin (enrichi dans le commerce frauduleux de l'eau-de-vie), tous deux grands révolutionnaires, obtiennent du gouvernement le renvoi des troupes qui protégeaient le domaine.

Un autre sujet de tourment pour Antheaume est la situation du clergé de Chantilly qui a refusé de prêter le serment exigé par la Constitution civile de Clergé ; le curé, l'abbé Robert, est remplacé par un assermenté, Rouard, qui va devenir un des grands ennemis d'Antheaume.

La mort dans l'âme, les syndics doivent rappeler à l'administration de l'hôpital la nécessité de remplacer l'abbé Beaudelot, le chapelain, qui refuse le serment ; si les syndics étaient maîtres chez eux, le danger ne serait pas grand pour l'abbé Beaudelot, puisque les principaux syndics ne sont autres qu'Antheaume, administrateur de l'hôpital, et Allouel, chirurgien de cette maison. Malheureusement, les clubs révolutionnaires agissent, menés par Hautin, Perdrix et le curé Rouard ; malgré son énergique résistance, Antheaume doit remplacer non seulement le chapelain, mais encore les Filles de la Charité dont les incurables, excités par la boisson (Hautin s'y connaît) ont violemment réclamé le renvoi.

La guerre, déclarée en mars 1792, va-t-elle liquider la situation ? Comme beaucoup de Français d'alors, Antheaume l'espère un mo-

ment ; le premier résultat n'est pourtant pas heureux : Chantilly est mis sous sequestre le 13 juin, sous la garde de M. Bourgeois, beau-père d'Antheaume, celui-ci veut encore espérer que tout se passera tranquillement. On sait ce qu'il en fut.

Le 15 août 1792, une troupe de 600 « Marseillais » (ou plutôt de gardes-nationaux parisiens) venait perquisitionner à Chantilly sur l'instigation de Hautin (celui-ci avait accusé Antheaume de préparer un massacre de patriotes), les gardes-nationaux du canton, envoyés par le directoire du district siégeant à Senlis, firent si bien cause commune avec les visiteurs, qu'ils massacrèrent de concert un meunier cantilien, accusé à tort ou à raison d'accaparement de blé et d'argent, cerne dans une maison de l'actuelle place de l'Abbe-Charpentier, jete par une fenêtre, le malheureux fut decapité au sabre sur la margelle d'un puits, remplacé aujourd'hui par de jolies petites plaques-circulaires dont le rebord de briques évoque poétiquement le souvenir de la margelle fatale.

Antheaume, prévenu de l'incident, gagna la campagne par une porte de derrière de sa maison, refuge d'abord à Senlis, il vit avec douleur le triumvirat Perdrix-Hautin-Rouard s'emparer de la mairie; la perte de ses propres biens était peu de chose aux yeux de cet honnête homme, mais il souffrait cruellement de n'avoir pu sauver les biens de son maître. Après de vaines démarches pour revenir à Chantilly sous la sauvegarde du directoire du district, les Antheaume et les Bourgeois se réfugièrent à Guise d'ou, à la fin de mars 1793, les deux hommes gagnèrent la Belgique, Antheaume allait devenir l'homme de confiance des Princes et, dans l'espoir d'un prochain retour en France, se voir investir par eux de la fonction de commissaire à la levée du sequestre sur les biens de S.A.S. Mgr le Prince de Condé.

Car, en juin 1793, le prince de Condé et le duc de Bourbon sont persuadés que la première république a vécu et que bientôt, fêtes de tous, ils rentreront en triomphateurs dans une France pacifiée, riche, heureuse. Ne leur jetons pas la pierre; combien de gens, après chaque guerre, font de même et s'imaginent que tout va recommencer comme avant ! L'espérance reste toujours au fond de la boîte de Pandora.

Homme de confiance des Princes, chargé de missions importantes, nous le voyons errer sur les routes de Belgique et d'Allemagne, jusqu'au fond de la Russie où il accompagne le duc d'Anguien. La famille Antheaume connaît des heures tragiques dans la misère, le manque de nouvelles de la France, la crainte de tomber aux mains des troupes républicaines; il ne sont pas seuls cantiliens sur les chemins de la grande Europe; l'abbé Robert, cure de Chantilly, l'aumônier de l'Hospice Condé, les vicaires de la paroisse, d'autres serviteurs du Condé, Letourneur, Contye et des Senlisiens sont entraînés dans le tourbillon de l'émigration; certains n'en reviendront pas, tel l'abbé Baudelot, aumônier de l'Hospice, qui meurt à Cologne, et Mme Bourgeois, mère de Mme Antheaume.

Troisième Antheaume à remplir les fonctions de régisseur de Chantilly pour le prince de Condé, André-Joseph Antheaume de Surval n'allait pas tarder à se trouver mêlé au grand drame révolutionnaire.

Le retour de la famille en France, au cours de l'année 1801, n'apporte aux malheureux déracinés qu'une joie fugitive bientôt suivie de profondes déceptions: tandis que Mme Antheaume et ses enfants se réfugient dans leur famille, à Montmorency, le pauvre André-Joseph se débat à Paris dans le filet de complications administratives et policières qui s'abat sur tous les nouveaux rapatriés; interdiction d'aller à Chantilly où l'incendie révolutionnaire couve toujours sous les cendres; quelques visites clandestines au cher domaine ne font d'ailleurs que transpercer l'âme de l'ancien régisseur. Le château est rasé, le parc ravagé, la population divisée; « la plupart des anciens serviteurs sont sans pain et à la charité des nouveaux riches »; des gens qui se disent bien pensant ne craignent pas de rester propriétaires de

certains bien usurpés ; on comprend que les revenants soient mal reçus.

En novembre 1801, Antheaume obtient sa radiation provisoire du département de l'Oise et, grâce à des relations, il termine l'année sur une lueur d'espoir ; la famille se trouve enfin réunie à Paris dans deux petites chambres avec un minimum de mobilier car les meubles de Chantilly ont été vendus en 1793.., quant aux objets précieux confiés alors à des amis... « il faut leur dire adieu », les dépositaires jugeant que « dix ans d'absence les ont rendus légitimes propriétaires des dépôts qu'on leur a faits ».

L'assassinat du duc d'Enghien est le coup final pour le malheureux Antheaume ; des congestions suivies de paralysie emportent les dernières facultés du malheureux qui se reproche d'avoir quitté son jeune maître ; scrupule excessif, sans doute mais le dévoué serviteur pense avec raison peut être que, lui présent, le duc ne serait pas resté aussi près de la frontière.

Quoiqu'il en soit, c'est la misère pour la famille Antheaume, dont le dernier soutien le vieux M. Bourgeois, disparaît en 1813 ; Mme Antheaume et ses filles travaillent pour gagner leur vie et celle de l'infirme, et que pouvait gagner une femme à cette époque ! Lointains, gênés sans doute, mais aussi quelque peu égoïstes, les Condés n'envoient aucun secours.

Il faut arriver à la Restauration pour que la malheureuse retrouve la protection des maîtres servis avec tant de dévouement. Le 28 novembre 1814, S.A.S. Mgr. le prince de Condé signait le traité du prince Antheaume de Surval, fils pour la régie des duchés d'Enghien, baronnie d'Ecouen, seigneuries de Chantilly, Luzarches et Verneuill ; la vie recommençait.

André-Josph Antheaume et sa femme trouvèrent asile au Palais-Bourbon où le dévoué serviteur mourut probablement le 17 février 1827, sa femme se retira à Saint-Firmin où elle mourut le 13 juillet 1831 ; elle repose dans le vieux cimetière de Chantilly.

Achille Antheaume, devenu baron de Surval par lettres patentes du 6 juillet 1827, avait épousé Clémentine, Julie, Félicité, Angélique de la Barberie, fille d'un ancien conseiller au grand Conseil ; elle lui donna deux filles, Clothilde — 16 décembre 1817 — et Marie, Félicité, Bénédicte, 19 juillet 1819.

Le 17 avril 1828, Achille Antheaume devint directeur général des maisons, domaines, forêts et finances du duc de Bourbon et, quelque temps après, son mandataire général et spécial.

Exécuteur testamentaire du duc de Bourbon le dernier Antheaume démissionna de sa fonction après 3 ou 4 ans de sa mission, lassé, semble-t-il, par les mauvais procédés de Louis-Philippe. Il se retira au château du Quesnoy (arrondissement de Falaise, Calvados) et c'est là qu'il mourut le 24 mai 1872. Sa fille Clothilde avait épousé Martin, Alfred de Caise de Blainville

---

**« L'ATHEE DE SENLIS », « L'IDIOT DE SENLIS »,  
LE CHEVALIER FRANÇOIS PAYOT DE « LINIERES »  
ET SON SEJOUR A SENLIS  
« d'après des documents inédits »**

par le Docteur René Bénard

Depuis longtemps les poètes ont chanté le charme de Senlis : au XIII<sup>e</sup> siècle, c'est le dithyrambe de Jean de Jandun, plus près de nous ce sont les vers d'Anna de Noailles, le poème de Brousse, le livre élégiaque d'Audigier, ce sous-préfet qui, comme celui de Daudet, « tout en machonnant des violettes, faisait des vers ». Dans tout cet azur, une seule tâche : le fait d'avoir donné le jour à cet infâme libertin débauché, blasphémateur, au demeurant assez triste sire, cet ivrogne qu'a poétisé Rostand : Lignières.

On connaît bien ce louche personnage grâce à deux ouvrages fort documentés : le premier, celui de Lachèvre qui dans les douze grands volumes qu'il a consacrés aux poètes libertins, lui réserve une place de choix, il date d'un demi-siècle ; l'autre, plus

jeune de vingt ans, celui de Magne, nourri lui aussi de faits appuyés sur des documents d'archives est plus pittoresque, mais prend parfois des allures de vie romancée ; ce dernier a même trouvé la date de la naissance de Lignièrès, 2 novembre 1626, et il ajoute qu'on le croit généralement né à Senlis, Lachèvre, lui, se garde de se prononcer. Que Lignièrès ait vécu à Senlis aux alentours de la quarantaine, cela est hors de doute.

Afforty (t. VII f. 3.997) cite une requête adressée au gouverneur Saint-Simon en 1671 par les bourgeois de Senlis aux fins de rétablissement du jeu de longue paume dans les fossés de la ville entre le moulin de la Porte de Meaux et la Porte Bellon, Lignièrès est l'un des signataires.

Lachèvre nous donne le texte d'une donation faite par le chevalier, par devant le tabellion de Gonesse le 20 avril 1665, au ménage de l'orfèvre Louchault, constituée par l'une de ses innombrables maîtresses et par un mari infiniment complaisant.

Le Docteur Bénard a dépouillé les quelque 45.000 actes dont se composent les registres de catholicité des huit paroisses de Senlis entre 1539 et 1792 Il n'a retrouvé le nom de Lignièrès que quatre fois au total. Encore en est-il que pour deux baptêmes à Saint-Rieul, le 13 octobre 1590 et le 4 avril 1592, il s'agit des enfants d'un homonyme, qui n'avait avec lui aucun lien de parenté, Michel Rulsac, sieur de Lignièrès. Quant à François Payot de Lignièrès il ne figure que deux fois à Notre-Dame le 20 janvier 1662 où il est parrain de la fille du chevalier Girard de Vely-Dodieu. (Le libertin n'eut pas grand peine à maintenir sa filleule dans le bon chemin, car elle mourut quelques jours plus tard). A Saint-Aignan, le 21 octobre 1660, il est dit parrain de son neveu Charles Trouillart, fils de sa sœur Marie Paillot, épouse du chevalier Charles Trouillart, seigneur de Baron. Encore, dans cet acte, est-il prénommé Jacques Payot, seigneur de Lignièrès, la qualification de « gentilhomme ordinaire de la Maison du Roy » montre que malgré la qualification de seigneur de Lignièrès il s'agit de son frère, Jacques, seigneur de Morangles d'ailleurs tout aussi blasphémateur et débauché que lui.

L'auteur complète ces données par un aperçu sur la famille de Jacques Louchault (1620-1669), l'orfèvre, et de Catherine de la Mothe, sa femme (1629-1713), elle-même auteur de vers également impies, et par des détails savoureux sur la licence qui régnait à la Cour du Grand Condé à Chantilly. Triste monde !

En tout cas, Senlis est lavé de la honte d'avoir donné naissance à ce peu recommandable personnage que fut le chevalier de Lignièrès.

---

Séance du 4 avril 1954

### LA MESAVENTURE DE MADAME DE BOUTTEVILLE

Victor Tremblay, dans son petit volume in-8° paru en 1856 chez son frère Emile, libraire-éditeur à Beauvais, sur « Pierrefonds ancien et moderne », 2<sup>e</sup> édition, nous raconte, de la page 20 à 25, la situation tragique de la dame de Précy, qui venait d'apporter en dot cette seigneurie à Louis de Montmorency-Boutteville.

Charlotte-Catherine de Luxe, à qui sa grand-mère par alliance venait de donner Précy et autres lieux par acte devant le notaire Claude Gesseume à Précy-sur-Oise, le 13 juillet 1653, fut prise, pendant sa lune de miel, par le bandit Rieux, capitaine de la place de Pierrefonds pour la ligue.

Comment s'y prit-il pour enlever la jeune épousée ? Tremblay ne le dit pas, non plus qu'il ne donne les sources où il a puisé cette anecdote. Voici comment il raconte le fait :

« En revenant par Senlis, avec une troupe nombreuse, Rieux espérait attaquer cette ville par surprise ; mais le seigneur de Boutteville — fervent royaliste — qui en était le gouverneur, avait su déjouer ses projets. Alors Rieux chercha à s'emparer de sa personne, car il savait que ce gouverneur lui avait juré guerre éter-

nelle ; mais n'ayant pu réussir de ce côté, il trouva le moyen de s'en venger, en faisant enlever, par ses agents, sa jeune épouse. Il la fit conduire à Pierrefonds et, enterrer dans une des chambres du souterrain de la forteresse, qui portait le nom de « salle de Bouvines », lieu de souffrances et de tribulations pour cette faible femme tombée au pouvoir de ce chef des ligueurs.

La captivité de la dame de Boutteville dura fort longtemps ; son mari était parvenu, non sans peine, aide par de courageux Senlisiens, qui s'étaient concertés avec une domestique du château de Pierrefonds, à faciliter son évasion de la forteresse ; mais malheureusement elle fut bientôt découverte par les agents de Rieux, qui la ramenèrent dans sa prison, où l'indigne capitaine lui fit subir les plus cruels traitements. Des gardes, qui la surveillaient de près, l'empêchaient de prendre le moindre repos, par des chansons plus ou moins immorales. Nous en rapportons quelques couplets pour faire connaître le genre de poésie de cette époque.

<i>Enfants de la forteresse,</i>	<i>Elle est prinse. elle arrive</i>
<i>Famille de bons amys</i>	<i>Pour charmer nostre cueur...</i>
<i>Mectez-vous en allégresse.</i>	<i>« Ça ! parmi nous captive,</i>
<i>Soyez tous folz, soyez unys.</i>	<i>Eslig ung serviteur.</i>

<i>Quant une fille ou femme</i>	<i>Nous t'aymerons ma mye,</i>
<i>Il voyt sur un chemin,</i>	<i>Tous ou séparément,</i>
<i>Il dist : « Fleur de mon âme</i>	<i>Veux-tu la compagnie ?</i>
<i>Viens aorner le festin ».</i>	<i>Elle est à toy vraiment ! ».</i>

<i>Et crye à la rebelle</i>	<i>Enfants de la forteresse,</i>
<i>Passant sans l'escouter :</i>	<i>Ete...</i>
<i>« Halte-là, damoizelle ! ».</i>	
<i>Puis il court l'arrestier.</i>	

Rieux ordonna une enquête, pour savoir quelle était la personne de son château qui avait facilité l'évasion de la dame de Boutteville, afin de la faire punir de ce délit prévu par les règlements de la forteresse de Pierrefonds. C'était une jeune fille, qui portait habituellement la nourriture à la prisonnière. Elle fut condamnée à être flagellée jusqu'au sang, après avoir été préalablement dépouillée de ses vêtements.

Cet arrêt, sans appel, que Rieux prononça avec fermeté, acheva d'accabler l'âme toute pure et toute virgine de la jeune fille ; il avait été précédé de la lecture, par le greffier du château, de l'article du règlement concernant la condamnation à intervenir et dont la formule était ainsi conçue :

« Vécy le chapitre trente et quatrième des ordonnances et statutz du noble chasteau de Pierrefonds lesquelz ont esté rédigez et compillez par le commandement du très illustre, très magnifique, très haut et très puissant seigneur, monseigneur de Rieux, comte et chastellain dudict Pierrefonds, etc., etc... »

On voit combien de qualités, rangs, titres et dignités s'arrogait effrontément le sieur Rieux, cet homme sorti de basse classe, qui néanmoins osait mettre en tête de chaque chapitre de son code une généalogie nobiliaire qui ne lui appartenait pas.

Après la flagellation de la jeune fille, Rieux eut l'audace de faire chanter devant elle un des soldats qui avaient assisté au jugement et qu'on appelait le « bouffon des gardes ».

*A boyre ! à boyre à plain voirre !*  
*Versez du vin au bouffon,*  
*Voy-là des coups qu'il préfère*  
*Aux meilleurs coups de baston...*  
*Etc...*

Depuis l'évasion de la dame de Boutteville, le châtelain et maître de Pierrefonds pensait sans cesse à l'expédition qu'il projetait contre la ville de Senlis. Son esprit alliait et mélangeait naturellement les idées galantes et les pensées militaires ; mais il cherchait toujours à affaiblir l'autorité du gouverneur de cette ville, de l'époux de la femme vertueuse qu'il avait cherché à séduire dans sa captivité, sans réussir à rompre sa sévérité.

Dans ce temps, le ligueur Rieux avait ordonné à ses gardes de

chanter des chansons en « l'honneur de la citadelle », et par mépris pour Henri IV, chaque sentinelle de la forteresse ne faisait que répéter les couplets suivants :

*Ma bonne citadelle,  
Sur la pointe des tours  
Qui te rendent si belle,  
Je fais le guet toujours.*

*Monstre ton coeur de roche  
A ce roi mécréant.*

*Henri IV ma pucelle,  
En veult à ton honneur ;  
Sois ligueuse fidèle  
Et défendz ta pudeur.*

*Le vois-tu venir ? gronde,  
Et puisse le gascon  
Ouir loing à la ronde,  
Ta bouche de canon.*

*Ma bonne citadelle,  
Sur la pointe des tours  
Qui te rendent si belle,  
Je fais le guet toujours.*

*Prendz garde qu'il n'approche  
De ton lit de cyment ;*

Cette chanson, extraite mot à mot du folio 25 du manuscrit inédit des « statuts de Pierrefondz », avait été affichée, par les ordres de Rieux, dans le seul cabaret qui existait alors à Pierrefonds, et dont l'enseigne était ainsi conçue : « Dinée du voyageur à chevale, douz sollz ».

Le 24 février 1594, Rieux quitta de grand matin Pierrefonds et vint à Senlis pour voir par lui-même les dispositions qu'on faisait dans cette ville contre sa personne. Cet intrépide guerrier y entra seul à la faveur de l'habit noir d' « un religieux du couvent des « bons-hommes », qu'il savait que le roi attendait pour se confesser à lui, et que le portier du château royal de Senlis avait ordre d'introduire sitôt qu'il arriverait.

Rieux n'étant venu dans Senlis qu'avec son escorte ordinaire, qu'il avait laissée dans le faubourg, comptait sur ses amis les seigneurs de la ville, qu'il croyait nombreux et braves, et il espérait pouvoir, au moyen de leur assistance, remporter une victoire sur les habitants dévoués au roi.

La ville avait été si bien fortifiée, qu'il n'était pas possible d'en former le siège, et que, pour la prendre, il ne restait que la surprise et la ruse. C'était dans ce but que Rieux s'était déguisé, et plus particulièrement dans l'intention de faire assassiner Henri IV. Heureusement le roi était parti le même jour, escorté par des gardes écossaises. Notre chef de ligueurs, qui s'était rendu à leur réunion chez Rose, ancien évêque de Senlis, l'ennemi du roi, avant le départ du Béarnais, renonça à son abominable projet, en criant avec emportement : « Il y a parmi nous des fourbes et des lâches, « qui se font un jeu de la trahison ; qu'ils redoutent ma vengeance ! »

Pendant ce temps, les Senlisiens dévoués à la cause royale, ayant à leur tête le gouverneur Boutteville, se rendirent à la réunion de l'évêque Rose. Ils y trouvèrent le guerrier de Pierrefonds qui fut arrêté. Rieux se laissa timidement saisir et garotter ; il comprit qu'il était perdu ; sa fierté habituelle s'humilia : il se jeta à genoux et implora la pitié de ses agresseurs, qui eurent la faiblesse de lui rendre la liberté, mais, il est vrai, sous la condition d'obtenir celle de Mme de Boutteville : il retourna sur-le-champ à Pierrefonds, sans troupes, après avoir fait désarmer tous ses soldats qui étaient restés au faubourg de Villevert.

Il fut reconduit le lendemain par les délégués de M. de Boutteville, gouverneur ; ils obtinrent la délivrance de sa malheureuse épouse : elle était dans un état de souffrance qui la rendait méconnaissable. A son arrivée à Senlis, son mari la prit entre ses bras ; il l'inonda de ses larmes, tous deux ne voyaient rien : leurs lèvres étaient jointes et remariées ensemble, et le bruit de leurs cœurs, gémissant l'un contre l'autre, était le seul langage d'amour qu'ils se parlaient. Longtemps ils demeurèrent plongés dans le vague muet de cette ivresse.

Après le départ de Mme de Boutteville de Pierrefonds, on trouva tracé sur le mur de sa chambre :

« Ce chasteau-fort, prison de mes douleurs,  
« Est d'un cymen<sup>t</sup> qu'on a pétry de pleurs. »

## LA FABRIQUE DE ST-JUSTIN DE LOUVRES-EN-PARISIS DE 1774 A 1794, REPRISE EN 1845

par M. le Docteur Dautheuil

C'est un inédit de M Margry que le Dr Dautheuil a étudié, complété avec son érudition habituelle. Il s'agit du résumé d'un « registre des Comptes de la Fabrique et des Bienfaits de St-Justin de Louvres-en-Parisis. » Ce qu'on appelait « Bienfait » était une espèce de Bureau de Bienfaisance indépendant en fait de la Fabrique Si les noms des marguilliers, des curés successifs de Louvres ne touchent pas notre histoire locale, nous retrouvons dans ce registre des noms de Senlisiens ou de Cantiliens bien connus, fournisseurs de la Fabrique ou des « Bienfaits ». C'est ainsi que le vendeur de cire est Hautin, de Chantilly, l'illustre épicier-maire-fraudeur et chef révolutionnaire. Turquet vend la toile, le libraire, Trembray, de Senlis, fournit la reliure de 6 processionnaires à 10 livres pour les six ; plus tard c'est l'imprimeur des Roques, autre Senlisien, qui imprime des quittances pour la Fabrique. Outre l'intérêt des tarifs indiqués, le registre nous présente le tableau des événements révolutionnaires dans une région voisine de la nôtre ; heureux habitants de Louvres ! la Terreur n'est qu'un zéphir pour eux ; malgré sa particule, le citoyen Boula de Mareuil garde la tête sur les épaules et reste en fait seigneur de Louvres, le citoyen Malgague, « ci-devant curé de la ci-devant église » continue à toucher ses honoraires, le vin de messe et les offrandes sont mentionnés sur le registre ainsi que les honoraires des chantres, des « serpentiers » et du sonneur, ce qui laisse à penser que le « ci-devant curé » devait continuer à célébrer le culte dans la « ci-devant église » aussi tranquillement que du temps de St Rieul, la vieille église St-Rieul, étant seule désaffectée pour en faire un corps de garde (de cet antique et vénérable sanctuaire il ne reste malheureusement aujourd'hui que le clocher).

L'année 185 mentionne l'organisation d'un bureau de bienfaisance : ces dernières pages ne présentent évidemment pas le même intérêt que le tableau, inattendu, de Louvres en 1794.

---

### SIMON DE SENLIS

#### UNE FAMILLE SENLISIENNE EN ANGLETERRE

par Mlle Dugas

Le Père Anselme, dans sa généalogie des Bouteiller de Senlis, mentionne Simon, fils de Landry le Bouteiller, qui suivit Guillaume de Normandie en Angleterre et devint comte de Northampton et de Huntingdon par son mariage avec Mathilde, petite-nièce du Conquérant. De ce mariage, dit le Père Anselme, naquirent Simon II de Senlis, Mathilde de Senlis qui épousa Robert de Clare (descendant d'un autre bâtard de la famille ducale de Normandie) et Walten « dont on ne sait rien ». C'était vite dit, si le généalogiste avait quelque peu étudié les chroniques anglaises et le « *Monasticon anglicanum* », s'il avait pratiqué les Bollandistes, il aurait su que la descendance de Simon de Senlis joua un rôle important dans l'histoire d'Angleterre et que Walten est tout simplement un des plus grands, un des plus délicieux saints de l'époque médiévale.

La carrière de Simon 1<sup>er</sup> fut assez fertile en événements ; destiné par Guillaume à épouser la nièce de ce dernier, Judith, il dut à celle-ci par une claudication peut-être bienheureuse car Judith avait déjà causé la mort de son premier mari, Walten de Northumberland, fils de Siward, en l'accusant injustement de trahison ; mieux valait ne pas avoir affaire à cette adorable furie. Guillaume, irrité du mauvais caractère de sa nièce (on le serait à moins), la dépouilla de ses comtés de Northampton et de Huntingdon, les donna en dot à Mathilde, fille de Judith et

de Walten, et fit présent du tout à Simon de Senlis. Comblé d'honneurs, haut dignitaire de la cour, notre senlisien fonda en Angleterre, à l'abbaye de St-André (Northampton), une filiale de la Charité-sur-Loire, prit la Croix une première fois en 1095 et mourut à la Charité-sur-Loire en revenant d'une seconde expédition en Terre-Sainte ; sa veuve épousa David, frère du roi d'Ecosse, et lui porta en dot le comté d'Huntingdon tandis que Northampton restait au jeune Simon II ; partage qui devait causer bien des guerres entre Simon et son beau-père puis son demi-frère, Henri d'Ecosse.

Simon II semble avoir hérité du détestable caractère de sa grand-mère Judith ; les contemporains le peignent orgueilleux, hâleur, « coupable de toutes les irrégularités et indécentes », ce qui ne l'empêcha pas de faire un beau mariage ; il épousa Isabelle de Beaumont, fille de Robert II comte de Leicester, petite-fille d'Isabelle de Vermandois qui, elle-même, était la nièce de Philippe 1<sup>er</sup>, roi de France.

Simon II fonda l'abbaye de la Prée pour des religieuses de l'ordre de Cluny, et l'abbaye de Saltrey où il fit venir des Cisterciens de Wardon en Bedford. Haut dignitaire de la couronne, comme son père, il abandonna la cause de l'« Empress » Mathilde, fille de Henri 1<sup>er</sup>, pour embrasser le parti d'Etienne de Blois et fut un des chefs d'armée de ce dernier en 1141. Il trépassa en 1153, dans la même semaine et de la même maladie que le prince Eustache, fils du roi Etienne.

Simon III, fils de Simon II et d'Isabelle de Beaumont passa une partie de sa vie à lutter contre les Ecossais pour leur reprendre le comté d'Huntingdon ; considérablement appauvri par ces luttes il fut renfloué par le roi qui lui fit épouser Alice de Gant, fille de Gilbert, comte de Lincoln, de la famille des comtes de Flandre. Seigneur de Folkingham jure uxoris, comte de Northampton, comte de Huntingdon, protecteur des abbayes de St-André, de Saltrey et de la Prée, Simon III de Senlis mourut en juin 1184, sans héritier disent les chroniques, mais peut-être pas sans enfant ; la famille de Kyne prétendait descendre de Simon III par la fille de ce dernier, Roesia, épouse de Robert de Bulington ; et c'est fort possible : si l'héritage des Senlis retourna aux princes d'Ecosse, le fait ne prouve rien contre les prétentions des de Kyme, les souverains ayant alors le droit arbitraire de marier ou déposséder à leur gré les filles et veuves des plus grands barons.

La fille de Simon 1<sup>er</sup>, Mathilde de Senlis, épouse de Robert de Clare, baron de Dunmow (comté d'Essex) fut une des plus puissantes dames d'Angleterre, son mari et elle-même descendant tous deux de la famille ducale de Normandie ; nous connaissons au moins deux de leurs enfants, Walter, baron de Dunmow, et Simon de Daventry dont la postérité garda longtemps le nom de « Senlis » avant de prendre celui de Braybrock.

Walter, lui, se maria deux fois : sa première femme, Marguerite de Bohun, étant morte en 1146, il épousa Mathilde de Lucy en 1148 ; ce fut un homme sans histoire dont le plus grand titre de gloire est d'avoir été le père du turbulent Robert 1<sup>er</sup>, baron de Dunmow, qui abandonna les noms de Clare et de Senlis pour prendre celui de Fitz-Walter. Alice, sa sœur, épousa Gilbert Pêche et Robert lui donna en dot la moitié de ses biens dans la ville de Dis. Est-ce la même Alice de Senlis qui épousa en 2<sup>e</sup> noces Roger de Huntingfeld et fut la mère de Guillaume de Huntingfeld ? c'est fort possible ; il peut cependant s'agir d'une descendante de Simon de Daventry, pendant plus d'un siècle encore, les arrière-neveux de Simon de Senlis propageront le nom de notre ville à travers l'histoire d'Angleterre.

Ce qu'il y a de certain ; c'est que Robert Fitz-Walter, parent des puissants comtes de Clare, des Huntingfeld, des de Kyme, beau-père d'un autre puissant baron, Guillaume de Mandeville (celui-ci avait épousé Christine, fille de Robert) représentait un formidable adversaire pour Jean-sans-Terre lorsque celui-ci se mit à dos la descendance de Simon de Senlis en empoisonnant

la belle et jeune Mathilde Fitz-Walter qui avait repoussé ses avances. En 1215, Robert Fitz-Walter fut nommé maréchal de l'armée des barons révoltés ; les Clare, Braybrock, Huntingfeld, Mandeville sont autour de Fitz-Walter pour imposer la Grande Charte à Jean-sans-Terre ; c'est encore Fitz-Walter qui, avec Saere de Quincy, vient offrir la couronne d'Angleterre au Prince Louis, héritier de France, après avoir soumis les comtés d'Essex et de Suffolk Fitz Walter, Guillaume de Mandeville et Guillaume de Huntingfeld en font hommage au prince Louis mais ne peuvent en obtenir la garde ; pourtant après l'échec de la révolte, Fitz Walter s'obstine à venger sa fille jusqu'au moment où il est fait prisonnier à la bataille de Lincoln, l'année suivante, remis en liberté par le traité de paix, il prit la Croix et passa en Terre Sainte. Il mourut en 1239 et s'en fut rejoindre dans l'église du prieuré de Dunmow la belle Mathilde dont le trépas avait coûté si cher à Jean-sans-Terre.

(à suivre)

---

### Séance du 9 mai 1954

---

#### UNE FAMILLE SENLISIENNE EN ANGLETERRE (Suite)

Après Robert 1<sup>er</sup> Fitz-Walter, le plus intéressant des descendants de Mathilde de Senlis, fut Robert II, baron de toute différente de celle de son redoutable aïeul ; Robert II sut Dunmow, connétable du château Baynard de Londres, figure rester équitable au milieu des troubles qui désolèrent l'Angleterre au début du XIV<sup>e</sup> siècle.

Marié deux fois, d'abord à Dergeville du Bourg, ensuite à Aliénar de Ferrare, Robert II vit mourir le fils de sa première femme, Walter III, et son petit-fils Robert III, fils de Walter II ; il eut de sa seconde femme un fils, Robert IV, et trois filles, Christine, Denise, dont nous ne connaissons que les noms, et Ida qui épousa Jean de la Ward, sénéchal du roi d'Angleterre.

Robert II était un homme de bien et un caractère joyeux malgré les épreuves de son existence, s'il est vrai que ce fut lui qui institua dans son fief de Dunmow l'ironique coutume selon laquelle l'homme ou la femme parfaitement satisfait après un an et un jour de mariage se voyait attribuer solennellement un quartier de lard fumé. Sur le soir d'une vie toute de sagesse, Robert II prit l'habit de religieux dans la maison de Frères mineurs qu'il avait fondée à Colchester et mourut là, humble moine, après un an de profession, en 1325.

Les Fitz-Walter se continuèrent en ligne directe jusqu'en 1422 ; le dernier, Walter V, né à Clodebam, prisonnier des Français à la bataille de Baujé en Anjou le 22 mars 1421, mourut l'année suivante, ne laissant qu'une fille, Anne, qui porta le titre de « barons Fitz-Walter » dans la famille de son mari, Thomas Badeliffe.

D'autres membres de la famille de Senlis apparaissent çà et là dans les chroniques des couvents anglais, sans qu'il soit possible d'établir leur exact degré de parenté avec Simon 1<sup>er</sup> ; il est cependant établi que cette famille prospéra jusqu'au XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle dans les comtés de Huntingdon et de Northampton.

Mais le membre le plus éminent de cette branche des Bouteiller de Senlis est évidemment Walleve ou Walthen de Senlis, fils cadet de Simon 1<sup>er</sup> et de Mathilde de Northumberland.

Très jeune encore à la mort de son père, Walthen fut élevé à la cour de son beau-père le roi David d'Ecosse, avec son demi-frère, le prince Henri ; traité avec affection par le bon roi David, Walthen montra de bonne heure un esprit méditatif porté vers l'étude et la prière ; redoutant les séductions du monde, il se retira de la cour et prit l'habit religieux à Nostiel, dans l'église de Saint Oswald, roi et martyr. Bientôt nommé prieur du collège

de chanoines de Kirkeham (comté d'York), il y brilla malgré lui de tout l'éclat de ses vertus et fut dès lors favorisé de visions et de prodiges célestes ; c'est ainsi qu'un jour de Noël, l'hostie se transforma entre ses mains en un petit enfant de lumière qui le caressa et le bénit ; un cheval donné par Walthen à Saint Malachie devint tout blanc, témoignant ainsi de la pureté d'âme des deux amis.

Très influent en Ecosse, Walthen fut proposé par son autre parent, le comte d'Aumale, pour le siège épiscopal d'York, mais le roi d'Angleterre, Stephen, malgré son affectueuse admiration pour le saint abbé, ne se souciait guère de confier une charge aussi éminente à un parent du roi d'Ecosse, et d'ailleurs Walthen aspirait bien plus à la retraite qu'à la gloire.

Après avoir consulté son ami d'enfance, Ailrède, abbé de Wardon (comté de Lincoln), malgré la colère de son frère, Rievall (comté d'York), il prit l'habit cistercien au monastère orgueilleux Simon II, et l'opposition des chanoines de Kirkeham désespérés de perdre leur protecteur ; pour calmer les esprits, l'abbé de Wardon envoya Walthen à Rievall, la première fille anglaise de Saint Bernard.

Après une grande tentation de retourner dans un ordre plus doux, Walthen s'en remit à Dieu pour obtenir un signe et aussitôt la tentation disparut pour ne plus revenir ; au bout d'un an, il fut définitivement reçu dans l'ordre cistercien, et peu de temps après il fut élu abbé de la sainte et puissante abbaye de Melrose.

Le nouvel abbé se montra doux, vigilant, discret avec ses moines, très sévère pour lui-même ; il brilla par ses vertus et surtout par son éminente charité ; ses aumônes étaient extraordinaires, il pourvoyait à la subsistance de tous les malheureux du pays voisin de Melrose et, durant une famine qui arriva en l'an 1154, il nourrit, dit-on, pendant plusieurs mois, environ 4.000 pauvres étrangers qui étaient venus implorer son appui et s'étaient construit des cabanes autour du monastère. Deux fois le saint abbé multiplia miraculeusement les provisions qui lui restaient ; il lui arriva aussi de donner les troupeaux de l'abbaye.

La chronique nous dépeint Walthen éloquent, parlant également bien le français et l'anglais, la voix douce, le visage beau et distingué, avec un air de grâce spirituelle ; il parvint à prendre sur son frère Simon un ascendant salutaire qui permit au rude baron de mourir dans les sentiments d'un vrai chrétien.

A mesure qu'il avançait en âge, Walthen vivait de plus en plus dans le monde surnaturel, au milieu de visions tantôt célestes, tantôt diaboliques, une vigile d'Épiphanie, toute l'adoration des Mages se déroula devant lui ; plusieurs fois il eut à Rievall l'apparition des moines élus qui avaient jadis vécu et prié dans ce monastère. D'autres fois, le diable vint le tourmenter sous les plus étranges et redoutables aspects, mais le saint mit l'« Ennemi » en déroute par l'ostentation des Saintes Espèces.

Sur la fin de sa vie, Walthen se vit proposer au siège épiscopal de Saint-André, la ville sainte de l'Ecosse, fondée au IV<sup>e</sup> siècle par un moine grec nommé Régulus, qui, fuyant les guerres du Bas-Empire, était venu de Patras (en Péloponèse) jusqu'en Ecosse pour dérober au sacrilège les reliques de Saint André.

Mais une certitude d'inspiration divine disait à Walthen que sa carrière terrestre touchait à sa fin, et le saint abbé refusa l'honneur qui lui était offert ; il « savait » qu'il mourrait entre les deux fêtes de Saint Jean-Baptiste ; ses derniers jours, comme presque toute son existence, furent partagés entre le ciel et la terre et c'est au sortir d'une suprême extase que le Saint mourut sur la cendre le 3 août 1160, entouré de ses fils spirituels.

Il fut enterré dans l'église de Melrose et ne cessa point de faire des miracles, apparaissant à ses moines, guérissant les malades qui venaient prier sur son sépulcre ; sa mémoire est toujours chère aux Ecosseis et devrait l'être aux Senlisiens dont cet homme de bien a porté si loin le nom, puisqu'il est connu outre-Manche comme « Walthen de Senlis » abbé de Melrose.

Séance du 13 juin 1954

RICHARD DE LEDAN

UN TEMOIN IGNORE DE LA FIN DU XVIII<sup>e</sup> SIECLE

Parmi les collections de Chantilly, une des plus belles et des moins connues du grand public est celle des portraits de Carmontelle, quelque 484 pièces, malheureusement reliées en volumes, ce qui limite leur exposition.

Etrange carrière que celle de Louis Carrogis, dit « Carmon-telle », d'apprenti cordonnier devenu lecteur du duc d'Orléans et grand ordonnateur des fêtes de la société princière, aquarelliste, auteur de délicieux « proverbes » dont Musset a fait plus que s'inspirer.

Ce favori des muses traînait cependant une vieillesse assez mélancolique, sous le régime révolutionnaire quand la providence lui fit rencontrer ou retrouver un ami fidèle en la personne du sieur Richard, chevalier de Ledan, un chevalier en réalité aussi plébéien que Carmontelle mais possédant comme lui la noblesse de l'âme, la seule véritable aux regards de l'Éternel.

Richard, qui devait ajouter plus tard à son nom celui de sa mère, Lédan, précédé d'une particule, naquit à Mirecourt le 18 avril 1736 ; de sa vie nous ne connaissons guère que des étapes militaires : garde du corps du roi Stanislas en 1759, il passe ensuite au service du roi de France et devient successivement lieutenant aux Grenadiers de France en 1757, capitaine de la Légion de Saint-Victor à Saint-Domingue en 1758, capitaine au régiment provincial de Senlis le 1<sup>er</sup> mai 1773. A 43 ans, chevalier de Saint-Louis, gouverneur des pages de Madame et résidant à Versailles, aux Ecuries de Madame, rue d'Anjou, il demande et obtient sa retraite ; la pension lui en est liquidée à 892 livres 10 sols, le 1<sup>er</sup> juillet 1779. Carrière médiocre, en somme, d'un honnête homme dénué d'esprit d'intrigue et qui n'emploie sa fine intelligence et sa bravoure qu'à observer ses contemporains et à servir son pays.

De toutes ces années, pas d'autre témoignage que les notes du manuscrit de Richard de Lédan ; ce soldat fut, semble-t-il, grand amateur de belle musique, commensal d'écrivains et de compositeurs, peut-être un brin aussi amateur de jolies artistes ; c'est un homme de son temps, contant l'anecdote légère, ne croyant guère aux Vérités de la Religion, mais honorant la vertu, brave, loyal, spirituel, philosophe, admirateur de La Fayette et de Bonaparte. Comme beaucoup il a salué avec enthousiasme l'aube de la Révolution, mais vite dégoûté par ses excès, ne voulant pas combattre sa patrie qu'il aime passionnément, il s'installe rue de la Loi (aujourd'hui rue de Richelieu) tout près de Carmontelle et ces deux témoins de l'ancien régime unissent leurs mélancolies et leurs minces ressources ; le soir, ils dînent ensemble puis feuilletent les albums de Carmontelle ; les souvenirs s'éveillent, on sourit, on soupire au passage des belles du temps jadis, la sage Mme d'Égremont, la folle Saint-Amaranthe, purifiée par le martyre, la chipie Mme de Pont-Saint-Maurice, à qui le vieux dessinateur ne pardonne pas d'avoir critiqué son portrait et l'étrange Mme d'Angivillers, fausse et généreuse à confondre le diable ; voici les abbés de cour, bons vivants, amis de la table et quelquefois... passons ; voici les courtisans, les brouillons, le prince de Lambesc et le baron de Besenval, ces catastrophiques chevaliers de la Reine ; Bougainville, vaniteux et bon géographe ; le comte de Clermont d'Amboise, qui aimait les filles et la musique de Glück et dont les Marseillais, au 10 août « coupèrent le cou à la petite porte du couloir » ; voici Bailly, le savant égaré dans la politique, et le comte de Genlis, ce Des Grieux du Palais-Royal, discrédité par son mariage, son dévouement à M. Egalité, son association honteuse aux habitudes berlandières du marquis de Genlis, son frère ; âme foncièrement noble pourtant, qui fit les derniers efforts pour empêcher le duc d'Orléans de voter la mort du roi », eut le courage, lui, de voter

contre la mort et mourut en baisant le crucifix ; et Ledan, un peu étonné, lui, le sceptique, de cette attitude repentante, s'incline respectueusement devant le corps tronqué du condamné : « le fait est que le comte de Genlis avait été très brave toute sa vie ».

Dans cette galerie de fantômes poudrés et parés, les excentriques et les grotesques ne manquent pas : le brave M. Fournier « qui n'avait de l'esprit que pour tout juste un » mais savait bien exploiter nos gabelles ; le tragique Mairobert, garçon de bonne famille perdu par l'amour du jeu et qui, affoûlé par un scandale d'argent, « s'ouvrit les quatre veines dans sa baignoire aux bains de Portevin, par un beau soir d'été », le bailli de Grollier, « la mouche du coche sous le ministère de M. de Saint-Germain », M. de Saint-Amarante, fils de fermier général, « entré dans le monde avec le grade de capitaine de cavalerie, il finit par aller mourir en Allemagne où il s'était fait cocher pour avoir du pain » après avoir mangé toute sa fortune dans le libertinage.

Cependant, au milieu des fantômes, Richard de Ledan pense aux vivants ; à l'avènement de Bonaparte, il se démène pour faire acheter par Talleyrand la merveilleuse collection ; s'il n'y parvient pas il obtient du moins pour son vieil ami Carmontelle une pension sur la cassette privée ; le vieillard n'en profite guère et meurt le 26 décembre 1806, laissant des dettes, les créanciers vont disperser aux enchères le seul bien du mort, ses collections de portraits, quand Richard de Ledan, pour arrêter la double profanation, rassemble ses derniers écus, emprunte quelque argent à des amis, paye les dettes de la succession et rachète les cartons à l'amiable ; les fantômes peuvent dormir en paix, leurs effigies ne seront remises qu'à des mains pieuses ; en attendant que parents ou amis viennent récupérer les images chéries. l'ancien capitaine du régiment de Senlis dresse le catalogue de la collection sauvée ; il y met tout son esprit, toute son âme, et c'est ce qui fait de son petit manuscrit un témoignage précieux pour la postérité, l'image fidèle d'une époque révolue, par un homme qui ne « pose pas » et atteint parfois, dans sa simplicité, le tragique et la pénétration d'un Tacite ; tout l'Ancien Régime agonisant est là, avec ses grandeurs, ses vices et surtout cette plaie du temps, le scepticisme, pénétrant dans les âmes les plus nobles et desséchant les forces vives de la nation ; un siècle où les prélats dévorent six douzaines de petits pâtés est si loin du Christ !

Richard de Ledan mourut en 1816 ; sur les 750 portraits de la collection Carmontelle, 635 restaient en portefeuille, les morts vont vite et bien peu des survivants de l'Ancien Régime s'étaient souciés des effigies de leurs parents ou de leurs belles amies.

---

Séance du 11 juillet 1954

## LE PELERINAGE DE « NOTRE-DAME DE BON SECOURS »

par M. le Docteur Dautheuil

En cette année mariale, la Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis se devait d'évoquer le touchant pèlerinage de Notre-Dame de Bon-Secours, à Chamant. Le Docteur Dautheuil s'acquitte de cette tâche, aidé par la pittoresque documentation de M. Vignon. C'est aux Pères Capucins qu'il faut rendre grâce pour la fondation de notre sanctuaire.

En 1525, Mathieu Baschi, moine italien du couvent de Monte-Falcone, entreprit et réussit, malgré les oppositions, de ramener à sa pureté première l'ordre des Franciscains ; de leur costume à capuchon, les religieux de la nouvelle réforme prirent le nom de « Capucins ». En 1575, ils obtenaient de Grégoire XIII l'autorisation de s'établir dans les pays ultramontains.

Etablis d'abord à Picpus, les Capucins français furent installés

par Catherine de Médicis dans un grand couvent situé au faubourg Saint-Honoré ; bientôt deux autres couvents, l'un faubourg Saint-Jacques, l'autre au Marais, durent être fondés pour loger les Capucins de Paris.

C'est du grand couvent du faubourg Saint-Honoré que s'essaimèrent les religieux qui vinrent s'établir sur le territoire de la paroisse de Chamant, auprès de Senlis, sur un terrain donné par le sieur de Cornouaille ; celui-ci, par son testament, avait légué en faveur des capucins « un terrain, lieu dit l'Aulnaye, devant la fontaine des Peupliers, plus une somme de 1.000 livres tournois pour commencer à construire le couvent ».

Arrivés en septembre 1609, les Capucins de Chamant « ne vivaient que du produit de leurs sermons, des largesses volontaires des senlisiens et de leurs quêtes dans les campagnes, chez les cultivateurs et les vigneron ».

Le 27 juillet 1614, l'évêque François de la Rochefoucauld dédiait l'église des Capucins hors la ville de Senlis, à l'honneur de Dieu, de Notre-Dame, et des huit saints évêques de Senlis, savoir : Saint-Rieul, Saint-Levin, Saint-Sanctin, Saint-Malculphe, Saint-Candide, Saint-Agmare, Saint-Aubert et Saint-Amand.

Une épidémie, en 1624, donna aux Capucins l'occasion de montrer tout leur dévouement et, à « Notre-Dame de Bon-Secours » celle de manifester sa tutélaire bonté, quand la contagion disparut en partie grâce aux bons soins des religieux, d'autre part grâce à l'intercession de la Vierge, les Senlisiens se rendirent en foule à Chamant pour remercier leurs bienfaiteurs du ciel et de la terre.

D'après les intentions du sieur de Cornouaille, les Capucins devaient demeurer en dehors de la ville, le rôle d'infirmiers confié aux bons pères, nécessita pourtant leur installation dans Senlis même et, l'an 1644, ils s'établirent rue St-Yves-à-l'Argent.

Pendant plus de dix ans, le sanctuaire de Chamant ne s'ouvrit plus qu'à la fête de la Visitation, pour une neuvaine qui attirait les pèlerins en foule. Le 10 octobre 1655 seulement, les descendants de Cornouaille donnaient l'ancien couvent des Capucins et la chapelle aux deux ermites de St-Sulpice-du-Désert, Antoine Bruslé et Adrien Houzol ; les aumônes des fidèles permirent aux deux religieux de réparer leur couvent qu'on désigna dès lors sous le nom de l' « Ermitage de Bon-Secours ».

Dix ans plus tard, Adrien Houzol, resté seul, se retirait chez les Brigittains et l'évêque de Senlis, Denis Sanguin, réunissait Bon-Secours au séminaire de Senlis.

Le 5 juillet 1792, le sanctuaire fut vendu comme « bien national » pour la somme de 10.700 livres ; les propriétaires successifs respectèrent cependant le caractère sacré de la chapelle bien que le pèlerinage eut été, par prudence, interdit par l'autorité ecclésiastique jusqu'en 1858.

Le 17 mai 1896, une nouvelle chapelle, édifiée par les soins de la famille Geoffroy, de Balagny, était bénite solennellement et ouverte au culte ; elle n'a cessé, depuis, de s'ouvrir aux pèlerins et, très exceptionnellement, le 21 août 1932, à un bébé qui vint y recevoir le baptême, Mlle Françoise Davidsen.

Puisse Notre-Dame de Bon-Secours élever longtemps vers le ciel la prière de son humble clocher.

---

### SAINT LETARD, EVEQUE DE SENLIS ET PROTECTEUR DE CANTORBURY

Nul n'est prophète dans son pays et nos saints régionaux en sont, hélas, la preuve ; après Simon de Crépy, bien oublié aujourd'hui, Walden de Senlis, complètement ignoré, voici Letard, prédécesseur de Saint-Sanctin, saint lui-même et toujours honoré à Cantorbury... mais inconnu à Senlis.

Vers le milieu du V<sup>e</sup> siècle, une invasion de Saxons et d'Angles

déferlait sur la Bretagne (que nous appelons maintenant Grande-Bretagne) et semait la ruine et la mort dans l'île ; les Bretons survivants traversèrent la mer et vinrent s'établir en Armorique, donnant à cette terre le nom de petite Bretagne.

Toute trace du christianisme, si florissant dans la grande île, disparut sous le règne des rois saxons ; religieux massacrés, sanctuaires détruits, ce fut comme une nuit sombre qui s'abattit sur les vaincus.

Tous occupés à repousser, tant bien que mal (plutôt mal que bien) les incessantes invasions germaniques et asiatiques, les Gallo-Romains n'avaient pu secourir leurs vieux frères d'armes ; eux durent subir la loi des Francs aussi païens que les Saxons.

Cependant, les vainqueurs finirent par s'adoucir ; Clovis reçut le baptême et les Saxons d'Angleterre, s'ils restèrent païens, cherchèrent des alliances sur le Continent ; c'est ainsi qu'Ethelbert, roi de Kent, demanda en mariage la fille de Caribert, roi de Paris.

Caribert avait successivement épousé la reine Ingoberghe, deux suivantes de celle-ci, Markowège et Méroplède, filles d'un ouvrier en laine, puis Théodehilde, fille d'un berger (sans avoir jamais été veuf, sauf de Méroplède) et repris la vie commune avec Markowège, bien que celle-ci eut entre temps reçu le voile de religieuse ; cette vie conjugale un peu mouvementée n'empêchait pas le roi de Paris d'avoir des principes ; quand il se trompait, il admettait très bien que l'Eglise ne partageât pas son point de vue, et lorsqu'il reçut la demande d'Ethelbert, il fut troublé par l'idée de marier sa fille à un païen ; pourtant Ethelbert était un beau parti et avait des chances d'être un jour chef des sept Etats saxons d'Angleterre ; puis une femme peut faire tant de bien ! Clotilde et Clovis en étaient la preuve... et il fut décidé que la princesse Berthe — c'était son nom — épouserait Ethelbert, à condition que celui-ci la laissât libre de pratiquer la religion chrétienne sous la direction d'un prêtre éclairé... ce dernier, on le devine, fut Letard, évêque de Senlis.

Or, il ne s'agissait pas là d'un voyage d'agrément ; les Saxons étaient alors aussi décourageants, aussi hostiles au clergé chrétien que la Chine actuelle et nul missionnaire ne se souciait d'affronter un peuple enfoncé dans le paganisme le plus grossier.

S'il faut en croire ses biographes, Letard se trouva en butte au mépris de ses frères tout autant qu'à celui des Saxons ; cet évêque sans diocèse, cet apôtre sans disciples, dut faire figure de cerveau brûlé comme le P. de Foucauld s'enfonçant dans les solitudes de l'Afrique pour vivre en chrétien chez les païens.

Chose curieuse, Letard, presque treize cents ans plus tôt, allait employer la même méthode que l'apôtre du Hoggar, prêchant d'exemple et ne parlant de Dieu que par sa vie.

Humblement, le saint et sa reine priaient le vrai Dieu dans une vieille église épargnée par les démolisseurs, tandis qu'un peu plus loin, dans un temple saxon, Ethelbert invoquait ses idoles. Mais le bon roi sentait chaque jour davantage le prix inestimable des croyances de sa femme et de l'évêque senlisien : « digne évêque de Dieu, disent les panégyristes, Letard, précurseur de la venue d'Augustin, parut en Angleterre ; il devança Augustin comme l'étoile du matin le soleil, il lui prépara la route, l'entrée et le lieu, comme celui-là les prépara pour Dieu ».

Quand la mission dirigée par le moine Augustin débarqua sur les côtes de Kent, la reine Berthe n'était plus, Letard achevait sa carrière terrestre. Mais tous deux pouvaient dormir en paix. Ethelbert, sauvé avec son peuple, allait recevoir le baptême le jour de la Pentecôte 597, un an après la mort de Letard, et, à la Noël suivante, plus de 10.000 saxons imitèrent leur roi ; ce fut, dit-on, dans cette chapelle Saint-Martin, où Letard avait tant prié avec la reine, qu'Ethelbert dépouilla le vieil homme. De son palais, le roi fit un monastère et c'est dans la chapelle de ce saint lieu, que tous quatre réunis, la reine et le roi, Letard et Augustin, attendent la résurrection au sein de cette Angleterre qu'ils donnèrent à Dieu.

Séance du 10 octobre 1954

**JEAN-BAPTISTE DE CONTYE**  
20 août 1750 — 10 décembre 1818

Le 12 décembre 1818, les journaux (« Moniteur », « Journal de Paris », Annales Politiques et Littéraires) annonçaient la mort du chevalier de Contye, maréchal des camps et armées du Roi, gentilhomme et aide de camp de S.A.S. leu Mgr le prince de Condé ; pendant la Révolution, rappelait-on, le Prince avait confié à M. de Contye toute la correspondance et tous les documents relatifs à l'armée des Emigrés ; il avait également chargé cet homme discret et intelligent de réunir tous les renseignements envoyés de France par les agents secrets de la cause royaliste ; en somme, le chevalier avait été le chef occulte de l'énorme réseau de résistance monté par les royalistes avec autant d'audace et d'adresse que le fut celui des patriotes de la dernière guerre ; par ses accointances avec Senlis et Chantilly, le chevalier devait réunir un fort intéressant dossier sur l'histoire de notre région de 1789 à la Restauration.

Cantilien de cœur, Jean-Baptiste de Contye était né bien loin de chez nous, à Pomiès, en Quercy, d'une vieille famille de petite mais authentique noblesse ; de cette noblesse laborieuse, active aux champs et brave à la guerre, qui faisait l'honneur de la province française.

A quatorze ans, le 8 octobre 1764, Jean-Baptiste de Contye entra comme page dans la maison du comte d'Eu, fils du duc du Maine et de Bénédicte de Bourbon-Condé ; sans calomnier le chevalier, on peut supposer qu'il mena une douce vie au service de ce prince, infirme et paisible, retiré dans le magnifique domaine de Sceaux. L'année 1775 vit la mort du vieux comte d'Eu et l'entrée du chevalier dans la maison du Prince de Condé ; cette fois, il allait goûter à la vie militaire ; il y fit une carrière rapide : sous-lieutenant au Régiment de Bourbon-Dragon en 1777, capitaine au même régiment en 1782, il accompagnait le duc de Bourbon au siège de Gibraltar en qualité de son aide de camp, dans cette même année 1782. En 1787, il devenait lieutenant des Maréchaux de France ; capitaine des chasses de Chantilly, administrateur de l'hospice Condé, familier du Prince de Condé, de Mme de Monaco, son avenir paraît radieux ; dans son pays, il possède maisons et terres : dès 1706, le « Grand Lac » (ancien castel), lieudit dépendant de Muret, commune de Martel, appartenait à la famille de Contye ainsi que le fief de Brusice (commune de Mayrac) ; en 1782, le chevalier achète au marquis de Campigni une propriété située à Meyrone (Lot) : maison, jardin, pièce de terre, droit de pêche et de bac ; son vieux maître, le comte d'Eu, lui a laissé une rente de 1.000 écus, versée scrupuleusement par le duc de Penthièvre, héritier de son cousin.

Riche, jouissant en paix du « plus beau lieu du monde » et d'une excellente cave, le chevalier de Contye, à l'âge de trente-huit ans éprouve le soudain sentiment de sa solitude et, le 21 juillet 1788 à Islan (Yonne), il épouse Mlle Pierrette-Thomas d'Islan, fille de feu François Thomas d'Islan, écuyer, seigneur d'Islan-le-Saulsois, Croulbois, etc... et de dame Marguerite d'Estut. Est-il vrai que les d'Estut descendent des Stuarts dont leur nom serait une forme francisée ? En tout cas leur famille est une des plus distinguées de Bourgogne, apparentée à toute la vieille noblesse bourguignonne. Quant à la famille paternelle de la jeune de Contye, elle appartient à ces milieux de robins et de fonctionnaires dont la bourse est parfois mieux garnie que celle des authentiques aristocrates.

Pierrette de Contye a quelque vingt ans de moins que son mari, mais que lui importe ! Ce gentilhomme qui plaît aux femmes par sa bonne grâce, aux princes, ses maîtres, par sa loyauté, est riche, et l'on sait que pour ses maisons, ses meubles et ses carrosses, Barbe-Bleue lui-même trouvait toujours des épouses. M. de Contye n'est pas Barbe-Bleue ; mais il a des maisons, un apparte-

ment au Palais-Bourbon, un autre à Chantilly, une voiture, des chevaux et des meubles, une cave !... les premières années de vie conjugale sont un enchantement, on vit largement, trop largement peut-être, car le chevalier s'endette lourdement.

Le départ des Condés pour l'émigration sonne le glas de ce bonheur fragile ; inquiet de la tournure que prennent les événements à Paris et à Chantilly, Contye ramène sa femme en Bourgogne, auprès de Mme d'Islan ; la jeune femme retrouve là sa proche famille, avec laquelle elle ne s'entend pas toujours, et des alliés, les d'Arcy, nobles de Cour chez lesquels on s'amuse innocemment mais imprudemment.

(à suivre)

---

## JEAN DE JANDUN ET L'ELOGE DE SENLIS

1290 - 1378

par le Docteur R. Bénard

Théologien, docteur en Sorbonne, hérésiarque dont l'ouvrage, « Defensor Pacis » paru en 1324 peut être à bon droit considéré, au point de vue théologique, comme l'ancêtre, à deux siècles de distance, de l'« Institution Chrestienne » de Calvin, et au point de vue politique comme la première glorification de ce que l'on nomme, six siècles plus tard, le régime totalitaire, Jean de Jandun a fait l'objet dans la Société en 1867 et 1872 de brèves communications relatées en quelques lignes dans notre Bulletin. L'abbé Muller a fait allusion, à quatre reprises, à des passages de l'« Eloge de Senlis », mais le texte intégral n'en a jamais été publié dans nos Mémoires. Le Docteur Bénard fait état des données acquises sur Jean de Jandun et sur sa doctrine au cours de ces derniers trois-quarts de siècle ; il expose dans quelles circonstances ce docteur de Sorbonne était venu se réfugier à Senlis pour se soustraire aux persécutions qui n'allaient pas manquer de l'atteindre ; chanoine de Senlis, comme deux siècles plus tard Jean Cauvin le fut de Noyon : place était de droit près de sa cathédrale ; c'est pour répondre à un ami qui lui avait écrit qu'on ne saurait vivre ailleurs qu'à Paris, que Jean de Jandun entreprend l'éloge de Senlis en 1323 ; de ce charmant poème écrit en latin, le Docteur Bénard offre une traduction nouvelle qui restitue à l'œuvre toute sa fraîcheur première et fait revivre de manière singulièrement vivante ce qu'était Senlis il y a six siècles passés.

### ELOGE DE SENLIS

Au nom du Dieu Tout-Puissant. Amen. Sachent tous que l'An de l'Incarnation 1323, le 3<sup>e</sup> jour de juillet, moi, résidant à Senlis, reçus d'un de mes amis personnels, homme de grande probité et de science profonde, une épître où, entre autres choses, il me disait ceci : Je pense que tu reconnaitras que vivre à Paris c'est vivre dans le sens absolu du terme tandis qu'être n'importe où ailleurs, ce n'est vivre qu'à certains égards seulement. J'aurais pu lui rétorquer, par raison purement philosophique, que, comme l'établit Aristote en sa Métaphysique au livre VII, un être accidentel ne saurait constituer un être simple et absolu ; or le fait de vivre à Paris constitue un être accidentel, car il est exposé au changement, le sujet demeurant néanmoins en la même qualité ; mais, considérant qu'une telle manière de s'exprimer pourrait apporter un préjudice certain à l'excellente réputation de Senlis, j'ai cru opportun d'écrire à mon ami quelques considérations sur ce qu'est vivre à Senlis. Puisse-t il les comprendre et, en les comparant à ce que c'est que de vivre à Paris, voir par lui-même de quelle manière il pourra raisonnablement rendre vraies ces paroles.

Je lui ai donc répondu ceci. Vivre à Senlis c'est passer son existence dans un lieu entouré de forêts dont les arbres élevés et touffus sont tout de même assez espacés pour permettre la

promenade à qui veut les parcourir ; toutefois la distance qui les sépare les uns des autres est modérée ; elle permet ainsi à leurs cimes chevelues d'intercepter les rayons du soleil, rafraichissant le promeneur de leur ombre. Mais comme la nature humaine est ainsi faite qu'elle ne se plaît que dans le changement et qu'elle ne trouve d'attrait que dans la variété, car, suivant le mot de Cicéron en tête du « **De Inventione** » : « En toutes choses, l'uniformité est mère de la satiété » — ou, comme le dit encore Aesopus dans son Apologue XXII « Le bien le plus précieux s'avilit à l'usage », il n'y a pas dans cette forêt que de grands arbres ; il y en a aussi de moyens et même de tout petits. Au milieu de ces tout petits, on peut voir apparaître suivant les saisons, et avec une abondance extraordinaire, des fraises embaumées, des mûres, des noisettes, des pommes et des poires. Par contre, sur les moyens, on voit — spectacle charmant — prendre leurs joyeux ébats des troupes de rossignols et autres oiseaux ou oiselets qui expriment leur joie par les accords harmonieux de leurs chants et réjouissent l'âme de ceux qui les écoutent. Et voilà le premier avantage qu'il y a à vivre à Senlis.

Il en est un second, tout à la gloire de cette ville. Vivre à Senlis, c'est vivre au milieu de jardins arrosés d'eaux vives, dans des vergers en fleurs, dans des potagers fertiles ; c'est vivre dans de vastes prairies, où la tendre verdure de l'herbe naissante, la variété charmante des fleurs qui les émaillent offrent aux yeux des promeneurs un tableau enchanteur ; c'est vivre au bord de quelques sources limpides, s'échappant du flanc des collines et dont la transparence et la limpidité sont telles que malgré leur profondeur, on en voit distinctement le fond. Vivre à Senlis, c'est vivre dans le pays des vins de France, ces vins si abondants, si agréables, si bienfaisants : c'est vivre au milieu des blés et autres céréales avec lesquels l'homme a riqué un pain si blanc et en telle quantité que, grâce à Dieu, on n'en manque jamais.

Vivre à Senlis, c'est habiter dans des demeures somptueuses, faites non d'un plâtre fragile, mais en utilisant, pour en faire des murs robustes, les pierres les plus belles et les plus dures disposées avec une habileté remarquable.

Les caves de ces maisons, elles aussi bâties en pierre, sont d'une fraîcheur extrême ; cette fraîcheur est telle qu'au plus fort des ardeurs de l'été, le froid traverse les parois des bouteilles, amenant bientôt sur celles-ci la condensation de l'air, ambiant, procurant à la gorge et à l'estomac des buveurs la volupté désirée du rafraichissement.

Vivre à Senlis, c'est encore vivre sur un colline gracieuse et point trop élevée, mais dont le pavé uni, propre et net ne connaît pour ainsi dire point la boue. Les vents, bien que modérés, non seulement suffisent à débarrasser l'air des impuretés miasmatiques mais encore l'embaument des senteurs combinées des plantes de la forêt et de l'herbe des prés. Pour compléter ce tableau, je dirai que les ressources de ce pays dans l'ordre de l'alimentation sont infinies. Les volatiles, les animaux de boucherie y sont tellement abondants que les habitants de Senlis se nourrissent largement ; en outre le poisson s'y rencontre en telle quantité, avec une telle variété, succulent d'un goût exquis, que, les jours d'abstinence, l'appétit sobre des habitants se satisfait aussi aisément que le pourraient faire ailleurs des estomacs délicats avec des viandes bien grasses, relevées avec les excitations recherchées des sauces piquantes.

Que dirai-je encore ? Le lait le plus doux, le beurre le plus pur, les fromages les plus gras y sont en abondance et à la portée de toutes les bourses, même les moins garnies.

Ainsi en évitant cette perturbation furieuse des esprits qui agite d'ordinaire la plupart des amateurs de mets épicés, les habitants de Senlis acquièrent une habitude réglée de vie tranquille et une simplicité de colonne.

Enfin, vivre à Senlis, c'est vivre au plein sens du terme, vivre au milieu de ce peuple français paisible, doux, aimable et sûr. Et pour tout dire d'un mot, tous les genres de biens que Dieu,

la nature et l'art ont produit pour les usages et les commodités des hommes, se trouvent, Dieu en soit loué, réunies pour constituer l'agrément de Senlis, et cela, à un point tel que cette ville constitue, ici-bas un avant goût de la beauté de la Céleste Patrie, un avant-goût de la douceur et de la joie du Paradis.

Ici prend fin mon Traité de l'Eloge de Paris, la Ville des Villes, l'Eloge dont j'ai consacré une partie à célébrer les avantages de Senlis, cité si heureuse d'être aussi rapprochée de Paris. Je l'ai achevé, moi Jean de Jaudun, le 4<sup>e</sup> jour de novembre, l'an de l'Incarnation du Verbe MCCCXXIII (1323).

Recevez, je vous prie, ô Dieu infiniment bon, toutes les actions de grâces dont je vous suis comptable pour être parvenu à bout de ce travail — par contre que tout homme honnête et de bonne foi y coopère pour compléter ce qui y manque pour votre gloire, Amen. »

N'était-il pas bon de relire ces pages enthousiastes sur ce qu'était notre ville il y a six siècles ? et vraiment, à part les pavés, ne méritait-elle pas toujours l'amour des poètes et des gens de bien ?

---

### Séance du 14 novembre

#### LES FOUILLES DE THIVERNY — CAMPAGNE DE 1954

par M. P. Durvin

Le gîte archéologique de Thiverny au lieudit « Les Carrières », si intéressant, voire même si important pour l'histoire de notre région, est gravement menacé. Les fouilles actuellement effectuées en cet endroit ne peuvent être poursuivies dans toute la quiétude et l'ampleur indispensables pour obtenir des résultats entièrement satisfaisants.

Le conférencier peut cependant donner un aperçu des résultats obtenus cette année ; en ce lieu béni des archéologues et peut-être des dieux (du moins des dieux gaulois et romains) c'est au moins trois civilisations superposées que les chercheurs ont mises à jour.

En effet, sous la couche gallo-romaine épaisse de 0 m. 90 qui avait été fouillée au cours des précédentes campagnes s'étend un remblai de terre jaune qui dérouta quelque peu les recherches et qui provient de la falaise ; c'est seulement après avoir sondé ce remblai que l'on découvrit une zone de terre grise où se rencontre une civilisation celtique assez pauvre en céramique ; grâce à une fibule en bronze de la Tène III, il est possible de dater cette civilisation ; rappelons qu'une fibule semblable à la nôtre fut découverte à la fin du siècle dernier dans les fouilles de Pommiers, près de Soissons. Mais avant de s'installer en cet endroit, les Gaulois avaient recouvert de pierres et de terre les vestiges d'une ou de plusieurs autres civilisations dont les chercheurs n'osent pas encore préciser les limites dans le temps. Les objets découverts dans cette dernière couche archéologique sont rares ; par contre la céramique y est extrêmement abondante et c'est par milliers que le conférencier et ses aides ont accumulé les tessons ; céramique grossière, épaisse qui devait constituer des vases de l'ampleur de nos grands seaux, nos ancêtres y enfermaient leurs diverses provisions et, à une époque encore indéterminée, on dut les entreposer au fond d'une grotte creusée dans la falaise de tuf.

Cette céramique, bien que grossière et très rugueuse au toucher est parfois décorée, d'une manière fort rudimentaire et qui se retrouve à travers toute la Gaule, voire même en Grande-Bretagne : le bord du vase est marqué de coups d'ongle et le col est renforcé d'un cordon où se remarquent tantôt des pincements réguliers ou des dépressions faites avec le doigt, les unes petites et rapprochées, d'autres plus grandes et au centre desquelles on note la trace de l'ongle du potier.

Une autre céramique à la terre plus fine, aux parois plus

minces est recouverte d'une engobe très lisse, tantôt noire et tantôt brune, avec des nuances plus ou moins foncées ; la forme générale des vases ainsi confectionnés est celle des grands bols à fond sphérique, ou, moins souvent, à fond plat étroit ; les bords sont légèrement rentrés vers l'intérieur et la panse, au lieu d'être bien arrondie, présente un angle de 100 à 120 degrés ; c'est ce qu'on nomme une panse carenée parce que cette forme est comparable à celle de la carène des bateaux. Sur cette céramique, le potier, selon son habileté ou son goût a tracé des dessins géométriques presque toujours rectilignes ; tantôt, à l'aide d'un poinçon il y a dessiné des lignes horizontales, souvent au nombre de trois et des lignes verticales ou obliques ou des triangles, voire des dents de loup.

Parfois, se servant d'un peigne, il a dessiné des chevrons isolés ou groupés de façon à donner un dessin en forme de filet à grandes mailles.

Ce genre de céramique se retrouve dans les fouilles de l'oppidum de Fort-Hargouard en Eure-et-Loir ; on l'a parfois désigné sous le nom de céramique de Lusace, parce qu'on la rencontre en Allemagne Centrale ; il faut cependant être prudent dans l'emploi de cette expression.

Enfin une autre céramique plus pure se trouve encore à Thiverny ; c'est une céramique peinte du type de Vix, mais tous les tessons peints de Thiverny ne sont pas du type de Vix. En effet, on rencontre aussi une céramique à zones peintes d'un rouge vineux et marquée d'incisions rectilignes au peigne, et cette céramique est fort semblable à celle de la Tène I et II, qui se rencontre dans les sépultures de Champagne.

Enfin quelques rares tessons représentent une autre technique, semble-t-il, car le dessin d'une teinte rouge-brun est tracé d'une main plus habile sur un fond jaune clair.

Il semble bien que nous ayons là les traces d'un habitat longtemps prolongé, remontant à la période dite de Hallstatt et se continuant jusqu'au début de la Tène III.

Jusqu'ici on doit reconnaître que ces hommes étaient pauvres ; on n'a recueilli que des outils en pierre taillée et seulement trois petits morceaux de fer, sortes de grosses fiches qui servaient probablement de briquets.

Les occupations de ces anciens habitants étaient l'élevage et l'industrie laitière ; petit élevage, d'ailleurs : moutons, chèvres, porcs, gardés par de gros chiens ; on mangeait la viande des animaux et leur lait était transformé en fromages que l'on égouttait sur des faisselles ; les chercheurs ont retrouvé bon nombre de morceaux de ces vases grossiers percés de trous.

Le cheval n'était pas inconnu, car plusieurs mâchoires de cet animal ont été trouvées. On n'a jusqu'ici rencontré que peu de traces des habitations ; à l'origine, les huttes s'élevaient à peu près au niveau du marécage ; aussi, pour avoir un sol plus ferme, les habitants avaient-ils construit, avec des pierres de tous les calibres, une sorte de radier qui servit de sol aux habitations ; les huttes étaient de terre et il arrive que l'on retrouve des morceaux de cette terre durcie, presque cuite, portant encore les traces du bois qui avait servi de support à la glaise.

Deux foyers ont été rencontrés ; légèrement surélevés au-dessus du sol, ils étaient composés d'un amas de pierres de la grosseur du poing, et, par-dessus, une couche de terre glaise brûlée épaisse de 5 à 7 cm. et dont la surface avait été très soigneusement lissée.

Aucune conclusion, ni même aucune hypothèse, ne peut encore être émise sur ces découvertes qu'il convient toutefois de ne pas mésestimer.

Il est bien regrettable que cette découverte n'ait pas été faite il y a vingt ans. On aurait pu alors explorer tout le terrain. Aujourd'hui les investigations ne pourront être que sporadiques. Nous espérons toutefois que les recherches pourront être poursuivies et donneront des résultats suffisamment abondants pour que la vérité nous soit révélée dans sa majeure partie.

## LES POTERIES GALLO-ROMAINES DU IV<sup>e</sup> SIECLE A LA ROULETTE

par le D<sup>r</sup> René Bénard

Faisant état des travaux actuellement exécutés à la cathédrale dans la sacristie (décrite par Marcel Aubert : « la Cathédrale de Senlis, 1910 » (p. 144) et dans la crypte (p. 141), l'auteur étudie cette question de la céramique du IV<sup>e</sup> siècle, à propos de deux fragments trouvés au cours des fouilles exécutées dans la crypte. Il donne d'abord la bibliographie de la question, assez difficile à établir ; quatre ouvrages sont essentiels : l'un en latin, le second en allemand, les deux autres en français. Ce sont :

**Dragendorff** (J) : De vasculis Romanorum rubris. Bonn. (1896).

**Unverzagt** (W) : Terra Sigillata mit Raedchenverzierung. Francfort. (1919).

**Déchelette** (J) : Les vases céramiques ornés de la Gaule Romaine. 2 vol. Paris. (1904).

**Chenet** (G) : La céramique gallo-romaine d'Argonne du IV<sup>e</sup> siècle et la terre sigillée décorée à la molette. Mâcon. (1941).

La région d'Argonne a été le principal centre de fabrication des poteries ou terres sigillées en Gaule à l'époque de la conquête romaine. Elle s'étend sur 50 km. N.-S. et 15 à 20 km. E.-O. Elle comprend dans les Ardennes : Buzancy, Vouziers, Grandpré ; dans la Marne : Vienne-le-Château, Sainte-Menehould, Givry ; dans la Meuse : Montfaucon, Varennes, Clermont, Triaucourt. Les points principaux de fabrication sont situés dans des régions dont le nom est revenu souvent dans le communiqué de la guerre 1914-1918, Châtel-Chichery, la voie romaine de la Haute Chevauchée et surtout Triaucourt, avec l'atelier de Lavoye, et Vauquiers avec ceux d'Avocourt, des Allieux A (clairière) et B (forêt).

Il semble que les premiers potiers s'installèrent dans ces régions où ils trouvaient à la fois argile et bois de cuisson sous Trojan, vers 120. Ils venaient de l'Allier. Mais la grande époque de la fabrication des vases décorés à la molette commence vers l'an 280, s'étend sur tout le IV<sup>e</sup> siècle, pour ne disparaître qu'au moment des invasions de la première moitié du V<sup>e</sup> siècle. Les vases fabriqués en Argonne étaient utilisés, évidemment, dans le voisinage des régions qui correspondent aux futures provinces de Champagne, de Bourgogne, de Lorraine, d'Alsace, de Picardie, d'Ile-de-France. Mais on en a retrouvé en Basse-Bretagne (Carnac), en Normandie (Evreux) et jusqu'en Vendée, en Angleterre (Londres, Chichester, Colchester, York) et en Allemagne (Bonn, Coblenz, Breggen, Passau, Altenburg).

La roulette — dont on connaît deux exemplaires, l'un à Châtillon-sur-Seine, l'autre à Rouen — rappelle par ses dimensions la « roulette à patron » aujourd'hui tombée en désuétude, et par sa forme, le « rouleau à encre » du duplicateur. Ce rouleau mesure 5 millimètres de largeur et comporte un rayon de 26  $\frac{m}{m}$ , ce qui lui donne une circonférence de 83  $\frac{m}{m}$  ; celle-ci est divisée en une dizaine de rectangles assez irréguliers, variant entre 6 et 12 millimètres de large. Ces rectangles sont pour la plupart parcourus de 5 à 7 traits obliques, soit vers la droite, soit vers la gauche. Le plus ordinairement, ils sont disposés comme dans le type de parquet dit « point de Hongrie ». Mais cette règle comporte de nombreuses exceptions et la plus grande variété règne dans les roulettes. **Unverzagt** en a décrit et dessiné, grandeur nature, 222 types différents, et **Chenet** en a trouvé 132 autres, ce qui porte le nombre de types connus à 354. Pour effectuer ce dessin, le potier remettait sur son tour son vase mis à sécher depuis deux jours et appliquait la roulette sur la paroi, en spirale, laissant généralement un espace plus ou moins large entre deux spires. Il décrivait ainsi, suivant la dimension du vase, de 2 à 5 spires. Actuellement, sur un fragment donné et d'après l'emplacement d'une même figure sur les diverses spires, il est facile de déduire la dimension du vase.

Les fragments recueillis dans la crypte de la cathédrale sont

au nombre de deux, d'une belle couleur rouge orangée à reflet gris verdâtre sur la surface de cassure.

Le premier fragment, sans grand intérêt, est un rebord de vase, mesurant  $5 \frac{m}{m}$  de long ; d'après sa courbure on peut déduire que ce vase avait un diamètre de  $16 \frac{m}{m}$  et une circonférence de  $50 \frac{m}{m}$ .

Le second fragment est une paroi de vase de forme approximativement rectangulaire. Elle mesure  $45 \frac{m}{m}$  de long,  $20 \frac{m}{m}$  de largeur à une extrémité,  $28 \frac{m}{m}$  à l'autre. Sur ce fragment on constate la présence de deux hauteurs complètes, plus  $1/2$  hauteur du dessin à la roulette. Ce dessin se rapporte au type 35 d'*Unverzagt*, mais il est juste d'ajouter qu'il existe une très faible différence avec le type 75. Ce type comporte 8 rectangles, comprenant pour la plupart des traits obliques. (Comme dans le blason nous appellerons « bandes » ceux qui se dirigent de haut en bas et de gauche à droite, et « barres » ceux qui se dirigent en sens inverse) ; le plus ordinairement, les uns et les autres alternent. Toutefois (dans le 35 comme dans le 75), on trouve une fois deux rectangles à bandes qui se suivent ; dans l'un d'eux les bandes sont moins nombreuses et plus larges. De temps en temps des rectangles sont séparés par des barres verticales au nombre de 1, 2 ou 4. Enfin l'un des rectangles comprend 20 petits carrés ; ceux-ci vont en décroissant de hauteur pour aboutir à de tout petits rectangles (type 35) et cela de façon irrégulière ou de façon régulière. On a donc sur la molette la succession suivante : barre - 1 verticale - bande - 2 verticales. Bandes larges - bandes étroites. Barres - 4 verticales - bandes - 1 verticale - barre - rectangle. Comme *Unverzagt* a donné ses dessins en grandeur nature, nous savons que la même image revient tous les  $83 \frac{m}{m}$ . Comme par ailleurs, à  $3 \frac{m}{m}$  près, le même dessin revient au même point sur deux spires, nous pouvons en déduire que la circonférence du vase est un multiple de  $83 \frac{m}{m}$ . Etant donné la courbure de notre fragment, nous concluons que la roulette s'est reproduite huit fois pour un tour, ce qui nous donne un vase de 67 cm. de circonférence, soit 21 cm. de diamètre (à titre d'indication, le plateau d'une balance Robe va de mode courant mesure 18 cm. de diamètre et 57 cm. de circonférence).

Reste une dernière question : comment un fragment de poterie du IV<sup>e</sup> siècle se trouvait-elle, à titre de remblai, dans une crypte qui ne paraît pas remonter au delà du X<sup>e</sup> siècle ? La question reste posée. L'auteur acceptera volontiers toutes les suggestions. Par ailleurs, il signale que jusqu'ici aucun fragment de poterie analogue n'a été mentionné comme ayant été trouvé à Senlis.

---

Séance du 12 décembre 1954

**UN SENLISIEN, COLLABORATEUR DE DIDEROT  
DANS L'ENCYCLOPEDIE**

**Louis-Roch Antoine Charles Arnauld (1703-1779)  
dit " Arnauld de Senlis "**

par le Docteur René Bénard

Parmi les très nombreux collaborateurs à l'Encyclopédie figure « Arnauld de Senlis », qui rédigea l'article **chasse**, fort bien documenté, l'article **pêche**, qui prouve au moins qu'il n'était pas pêcheur, peut-être un article sur les blanchisseries des environs de Senlis qui révèle un habitué du pays ; quant aux articles relatifs à la Vénérie, la Fauconnerie, la chasse à courre, ils sont, non de lui, mais du lieutenant des chasses de Versailles, le Sieur Leroy. En somme, ce brave Arnauld fut un personnage assez obscur au point de vue littéraire, il ne fit pas scandale comme les grands encyclopédistes, mais il était véritablement Senlisien,

comme le prouve l'étude de ses origines, menée avec l'habituelle conscience du D<sup>r</sup> Bénard.

Les Arnould, cependant, étaient de vieille noblesse auvergnate, au même titre que les Arnould de Pomponne et les Arnould d'Antilly. Toutefois, les pièces collectionnées par d'Hozier et qui figurent au cabinet des titres de la bibliothèque nationale (pièces originales 99, art. 2.047 - 101, art. 2.057, et cabinet d'Hozier art. 9.618) ne nous permettent pas de dire à quelle époque pourrait remonter une éventuelle parenté. Lorsque François de la Rochefoucauld fut, à 24 ans, nommé évêque de Clermont en Auvergne, il prit pour secrétaire et aumônier un jeune chanoine de cette ville, Jacques Arnould, qu'il emmena à sa suite en devenant évêque de Senlis ; Jacques Arnould fut donc le premier de sa famille à se fixer chez nous ; mais, doué de l'esprit colonisateur des arvernes, le chanoine songea promptement à un établissement solide dans son nouveau séjour et comme son état d'ecclésiastique le condamnait au célibat, il appela son frère à la rescousse ; ce frère était libre encore, et parmi les familles nobles senlisiennes les filles à marier ne manquaient pas. Et c'est ainsi que Roch Arnould, valet de chambre de Gaston, duc d'Orléans, devenu entre temps procureur au baillage de Senlis, receveur du Decime du diocèse, maître d'hôtel de l'évêque, célébra ses fiançailles le 26 décembre 1621, dans la chapelle privée du Cardinal et en présence de ce dernier. Un mois plus tard, le 20 janvier 1622, en la petite église Saint-Hilaire, paroisse de l'Hôtel de l'évêque, Roch Arnould épousait Blanche de Saint-Gobert, issue de la plus vieille bourgeoisie senlisiennne. Grâce à Afforty, à la généalogie des Méthelet et aux archives paroissiales de Senlis, ont saît que dès 1485, les Saint-Gobert étaient écuyers et blasonnaient « de gueules, à la croix fleu delysée d'argent ». L'auteur en étudie la descendance, génération par génération jusqu'à Jacques de Saint-Gobert, procureur au Baillage, inhumé le 10 juin 1615, à l'âge de 71 ans, dans la chapelle Saint-Nicolas (église Saint-Rieul) et à la dernière de ses douze enfants, Blanche, baptisée à Saint-Rieul, le 29 juillet 1598.

Des nombreux enfants de Roch Arnould et de Blanche de Saint-Gobert, un seul naquit à Senlis, Marguerite Arnould (Saint-Rieul, 23 septembre 1664 ?) Tous les autres naquirent là où sa charge de valet de chambre du duc d'Orléans appelait leur père à Paris ou à Versailles. Mais comme quatre d'entre eux se marièrent et firent souche à Senlis, nous pouvons les suivre.

Dans ce court résumé, il est malheureusement impossible d'entrer dans les détails sur Jean-Baptiste Arnould, sieur de la Bastide, gendarme et porte-manteau du Roy qui épouse (Saint-Aignan, 9 décembre 1649), Catherine Fortier, descendante elle aussi de Pierre Methélet. Sur Jacques Arnould qui succède à son père dans la charge de receveur des Décimes du diocèse et (Saint-Pierre, 16 septembre 1655) épouse Catherine le Grand, autre descendante de Pierre Methélet et dont une fille épousera Armand du Souchet, écuyer Saint de Macqueville ; sur Blanche Arnould qui épousa d'abord François Chicot, écuyer aide-major des gardes du Roy (fils d'un médecin servant de Louis XIII, lui-même originaire d'Avranches, et qui n'a aucun rapport, malgré la supposition toute gratuite de Müller avec le gascon ivrogne qui fut le fou de Henri IV) et en secondes noces un autre écuyer exempt des gardes du Corps, François Dorlant, Sgr de Puy-petit ; enfin, sur Charles Arnould, sieur de la Douye, écuyer, gentilhomme servant du Roy à partir de 1662 et qui à ce titre suivra Louis XIV dans les campagnes qui ont abouti aux conquêtes de Franche Comté, Lorraine et une partie de la Hollande, en 1663, 1667, 1672 et 1673. En 1694, il résignera sa charge à son fils. Et quand il mourra à Versailles, le 1<sup>er</sup> février 1707, son corps sera ramené à Senlis, pour être inhumé dans l'église Saint-Pierre.

De ses cinq enfants nés entre 1669 et 1678, sur Saint-Pierre, un seul fit souche : Louis Roch Arnould, écuyer, Sieur de la Douye, gentilhomme servant du Roy (Saint-Pierre, 3 octobre 1676 - 9 novembre 1727). Lors de la Réformation de la noblesse

de 1699, le juge Phelippeaux par jugement du 4 décembre 1700, n'ayant pu ni le maintenir faute de preuve, ni le condamner en raison des présomptions de noblesse, Roch Arnauld sollicita et obtint en décembre 1717 (cab. d'Hozier, 341, art. 9.168) des lettres patentes confirmatives de noblesse et admettant la perte de leurs titres, la province d'Auvergne ayant été pendant toute la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle « remplie de troubles et agitations », et aussi confirmation de leurs armes (« d'azur, à un chevron d'or accompagné en chef de palmes affrontées du même, et en pointe d'une croisette fleuronée d'argent ». J. Tumblot, l'Armorial d'Afforty, p. 48).

En épousant dans l'église Saint-Marlin, le 21 novembre 1701, Catherine, fille du Commissaire ordinaire des guerres, Antoine Martin, Sieur de la Nauze écuyer, il s'alliait à des Senlisiens de fraîche date, dont on pouvait retrouver des ancêtres à Versailles comme Intendant de la Maison de Saint-Cyr et dont la descendance ou les alliances à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle sont représentées par toute la noblesse de Senlis : Vestu de la Thuillerie, de Tourmont, Guerin de Vacleroy, de Malézieux et de Junquières, tous écuyers ou chevaliers. Quant aux enfants de Louis Roch Arnauld, une seule fit souche : Marie Ursule, épouse du greffier en chef de la Capitainerie de Chantilly, Louis Regnard de Gozenpré (?) Henry Arnauld fut chanoine de Saint-Quentin, et Roch Charles Arnauld, sieur de la Douye, écuyer gentilhomme servant du Roy (Saint-Pierre, 27 mai 1703, Saint-Martin, 21 mai 1779), notre point de départ, épousa la philosophie, austère compagne.

---

### JEAN-BAPTISTE DE CONTYE GENTILHOMME DU PRINCE DE CONDE (suite)

Le 1<sup>er</sup> mai 1791, le Chevalier allait rejoindre son maître en émigration à Worms.

C'était le début d'un roman par lettres destiné à finir aussi mal que tous les modèles littéraires de ce genre. Surveillée de près par sa mère, bouleversée par les remous révolutionnaires beaucoup plus violents en Bourgogne que dans notre région, Pierrette de Contye supplia longtemps son mari de venir la chercher (elle l'eut suivi au bout du monde) ou, mieux, d'abandonner ce qu'elle traitait de « chimères » pour venir la rejoindre et oublier princes et révolution dans les joies de l'amour conjugal ; elle s'alarmait fort aussi de voir ses biens menacés en même temps que ceux de son époux ; si elle avait la plume aussi facile que celle de la « Nouvelle Héloïse », notre jeune héroïne ressemblait plutôt à la Manon Lescaut de l'Abbé Prévost, folle de son chevalier mais aussi de plaisirs, encore plus que du chevalier.

A cette parodie de Manon n'allait pas manquer un Lescaut ; le chevalier de Bony, oncle à la mode de Bretagne de Mme de Contye et fort pitoyable aux larmes de la belle ; jusqu'à quel point y fut-il sensible ? comme les amis du chevalier, ne cherchons pas à en savoir plus long ; ce qu'il y a de certain, c'est que, sur les conseils de M. de Bony, Pierrette de Contye s'en fut à Paris, qu'elle y retrouva d'agréables relations et, libérée de ses liens conjugaux par la république secourable aux femmes d'émigrés, se hâta de reprendre de nouvelles chaînes ; divorcée une seconde fois, elle épousa impromptu son fermier après avoir dévoré ses propres biens et une partie de ceux de sa mère. La pauvre créature mourut jeune, désavouée de toute sa famille, y compris le tentateur Bony qui, pour sa part, escamota une partie des papiers de famille et d'intérêt de Mme de Contye.

Ce dernier souffrit-il beaucoup du naufrage de son bonheur conjugal ? nous l'ignorons ; bon, généreux, serviable, toujours prêt à se dévouer pour ses maîtres et les autres Condésiens, le chevalier ne semble pas avoir fait grand cas de la sensibilité ; les femmes passaient nombreuses dans sa vie sans lui inspirer de sentiments durables ; il fut cependant tout dévoué à la prin-

cese de Monaco et à la princesse Louise de Condé qui l'accablaient de missions variées, comme de surveiller la cuisine des princes ou choisir des modèles de dessin. Toujours grondé, supplié, traité en bon chien de garde par ses maîtres et leur entourage, Contye traversa l'Europe à leur suite et avec eux se retira en Angleterre. Ce fut là qu'en 1801, il apprit la mort de sa mère qui, luttant jusqu'au bout pour sauver quelques débris de la fortune de l'émigré, avait fermé les yeux sans revoir le fils tant aimé.

Chaque jour de nouveaux émigrés rentraient en France, las de tant de courses errantes à travers le monde ; Contye, émigré d'honneur, avait renoncé à tout aussi longtemps que ses maîtres seraient exilés ; d'ailleurs, qu'aurait-il retrouvé ? Ses biens familiaux étaient vendus, ses appartements au Palais-Bourbon et à Chantilly placés sous séquestre, sa mère et sa femme disparues ; les amis auxquels il avait confié des valeurs les avaient perdues ou détournées.

Certes, bien des cœurs lui restaient fidèles : ses parents du Quercy, ses amis de Chantilly et de Senlis, mais eux-mêmes se débattaient contre la vague de misère qui achevait d'engloutir la Révolution et si son ami Courtois lui annonçait triomphalement le retour de Mgr de Roquelaure et des reliques de St-Rieul dans la cathédrale de Senlis, ce dut être une médiocre consolation pour le chevalier, adorateur de Mars et de Vénus, comme on disait alors, beaucoup plus que fils de croisés.

Pendant ces longues années d'exil, le chevalier trouva-t-il une consolation en la personne de Mme de Dortan, dame d'honneur de la princesse de Monaco ? L'absence de tout renseignement sur l'âge et le physique de cette spirituelle personne ne nous permet pas de juger quel genre de sympathie lia ces deux exilés : mais Mme de Dortan écrivait des lettres bien amusantes au chevalier quand l'un ou l'autre s'éloignait de la petite cour de Wanstead.

L'assassinat du duc d'Enghien valut à Contye la triste et délicate mission de régler toutes les affaires du jeune prince ; le chevalier s'en acquitta avec un tact parfait, sachant créer un courant de sympathie entre tous ceux qui pleuraient le duc : parents, épouse, serviteurs ; de toute la cour des Condés, le bourru chevalier fut peut-être celui qui servit le mieux la volonté suprême du mort. Trahi par sa femme et son ami, sans doute appréciait-il mieux que les autres le trésor de fidélité que le jeune duc avait trouvé à Ettenheim.

C'est torturé par les rhumatismes que le chevalier menait l'immense correspondance que lui imposait son rôle d'homme de confiance des princes et son désir d'obliger tous ceux qui avaient recourus à son dévouement.

Dix ans passèrent ainsi : courriers, missions de confiance, embarras d'argent à tous les échelons de la société condéenne, rhumatismes, maux de dents, tristes banalités, illuminées de temps à autre par l'espoir d'une chute prochaine de Bonaparte. Nous avons connu cela, moins longtemps mais assez pour nous faire comprendre l'état d'esprit de ces gens, toujours se dire : c'est pour l'an prochain ; croire tenir la libération, et puis voir l'espoir s'éloigner, attendre quand même et un jour le miracle se produisit enfin.

Pour le chevalier de Contye, la Restauration n'est qu'un déplacement d'activité ; à Paris, le relancent par lettres ou de vive voix les cousins, cousines, amis, qui ont multiplié en son absence et aussi des fantômes sortis du passé : anciens pages du Comte d'Eu, comtesses et Suzanne de jadis qui furent les camarades et les tendres amis du chérubin qu'était quelque quarante-cinq ans plus tôt le rhumatisant chevalier, hélas, bien souvent ces discrets et sentimentaux rappels du passé aboutissent à des demandes de service : croix de St-Louis, pension, recommandation. Mme de St-Hilaire charge le chevalier de lui trouver des pensionnaires anglais, inaugurant l'exploitation des sous-locataires en période d'occupation.

Inlassablement M. de Contye dispense ses bienfaits ; un sollicitateur éploré ne l'a-t-il pas qualifié : d' « ange tutélaire des mal-

heureux » ? Un ange sans ailes et dont une chute en août 1814 n'a pas contribué à rétablir la santé depuis longtemps chancelante. Les soucis d'argent s'ajoutent aux épreuves de santé ; en avril 1817, le roi décide, pour faire des économies, de réduire le nombre des aides de camp des princes du sang. Contye est mis à la retraite malgré les démarches du prince de Condé ; il ne touche pas la pension que lui avait laissée son ancien maître, le comte d'Eu. Sans le secours affectueux du prince de Condé, ce serait la misère pour le chevalier qui a tout perdu pendant la Révolution et doit encore faire face à des engagements contractés avant son départ pour l'émigration. Les dernières années du fidèle serviteur sont encore assombries par les intrigues qui entourent le vieux Condé ; tandis que les anciens vassaux ont oublié le mot d'obéissance, les membres de la petite cour conservent l'esprit futile de l'ancienne société de Versailles.

Les débuts de 1818 voient le prince et Contye malades tous les deux, se veillant tour à tour jusqu'à la mort du vieux chef des émigrés, le 13 mai 1818, il a, dans une dernière pensée, assuré le confort de son ami et serviteur auquel il lègue 200 louis et ses fusils de chasse. Le duc de Bourbon est chargé par son père de conserver le couvert et le vivre à Contye. La princesse Louise, elle, se donne pour tâche de préparer le sceptique et voltairien chevalier à une mort chrétienne digne de ce brave et charitable gentilhomme ; il ne devait survivre que sept mois à son maître bien-aimé. C'est le 10 décembre 1818 au Palais-Bourbon, que mourut à 7 h. du matin le chevalier de Contye, cet indépendant éperdument généreux, ce bourru dont la plume n'avait jamais tracé un mot de haine.

C. M. DUGAS.







